



Rapport Annuel

2008-2009



Dimension sociale



Dimension environnementale



Dimension économique

2550
+ 2009
885 +
36

TABLE DES MATIÈRES



Message du président et du directeur général	2
Message de la ministre responsable de la région de la Montérégie	3
Administration	4
Gestion de fonds	7
Concertation, ententes de partenariat et activités structurantes	
 NIVEAU DE VIE - Dimension économique	
Exportation / International	10
Main-d'œuvre / Relève / Mentorat / Entrepreneurship	10
Créneaux ACCORD / Manufacturier / Pôles d'excellence	11
Bioalimentaire	11
Recherche et développement	12
Tourisme	12
Économie sociale	12
 MODE DE VIE - Dimension sociale	
Conciliation famille-travail-études	13
Réussite scolaire	13
Insertion / Réinsertion / Intégration	14
Conditions de bien-être	14
Loisir et sport	16
Participation citoyenne	16
Culture et patrimoine	17
 MILIEU DE VIE - Dimension environnementale	
Eau	18
Utilisation du sol	18
Protection	18
Ressources naturelles et faune	19
Charte du développement durable de la Montérégie Est	20
Concertation et ententes de partenariat par catégorie de population	
Femmes et développement régional	22
Aînés et développement régional	24
Immigration régionale	25
Forum jeunesse Montérégie Est	26
Dimension internationale	30
Représentations et appuis	31
Communications	35



MESSAGE DU PRÉSIDENT ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL



C'est à titre de président et de directeur général que nous dévoilons, avec beaucoup de fierté, le rapport annuel 2008-2009 de la Conférence régionale des élus (CRÉ) de la Montérégie Est. Nous nous réjouissons du travail de concertation accompli cette année. En effet, en adoptant la première charte régionale de développement durable au Québec, la Montérégie Est a réussi à unir ses efforts afin de créer une vision collective de mise en commun des ressources, au profit de la qualité de vie de la population.

Le partenariat régional constitue un défi de tous les instants puisqu'il interagit avec différents paliers d'intervention et introduit des enjeux complexes. Encore une fois, la Montérégie Est a démontré à l'ensemble du Québec qu'elle est une région innovante et proactive, à l'avant-garde du développement régional. Par ailleurs, l'ouverture et l'engagement des partenaires du milieu nous ont permis d'appliquer, en peu de temps, un modèle de concertation unique, qui s'inscrit véritablement dans une perspective de développement durable.

Cette année, nous avons délaissé les méthodes traditionnelles de travail pour passer d'une culture de compétition à une culture d'inclusion et de partenariat. Notre objectif est d'intervenir de façon plus globale sur les dimensions économique, sociale et environnementale. On assiste donc à la disparition graduelle des interventions mono-sectorielles. Dans un environnement en rapide mutation, le développement de compétences,



le partage de connaissances et l'acquisition de nouvelles attitudes s'avèrent essentiels pour s'adapter et saisir les opportunités du 21^e siècle.

Le développement durable est une responsabilité individuelle, professionnelle, corporative et institutionnelle. Étant donné la complexité des défis à relever, seule la coopération nous permettra de trouver des solutions globales, durables et surtout, équitables. Dans l'avenir, nous espérons que les principes même du développement durable se traduiront dans les politiques, les programmes, les outils et plans d'action gouvernementaux. En ce sens, nous aspirons à devenir un modèle de développement durable.

En terminant, nous tenons à remercier l'engagement des membres du conseil d'administration et des partenaires, ainsi que le travail assidu des membres du personnel, qui œuvrent à la mise en place d'approches nouvelles afin de stimuler l'innovation et de contribuer au développement et au rayonnement de notre région.



Arthur Fauteux, président



Patrick Sabourin, directeur général



MESSAGE DE LA MINISTRE RESPONSABLE DE LA RÉGION DE LA MONTÉRÉGIE



Notre région en est une d'importance au Québec; sa diversité et son potentiel exceptionnel à tous les niveaux, jumelés aux actions de notre gouvernement, nous permettent d'offrir une meilleure qualité de vie à l'ensemble de la communauté montréalaise.

Notre gouvernement croit fermement au développement de chaque région du Québec. La Montérégie est une région en pleine croissance. Les membres de la CRÉ Montérégie Est connaissent bien les acteurs qui jouent un rôle déterminant pour notre région et travaillent à en optimiser les forces tant économiques, sociales que culturelles.

Pour assurer la réussite et l'atteinte des objectifs que nous nous fixons quotidiennement pour le développement de notre région, il importe d'inscrire nos stratégies dans une vision qui intègre l'ensemble des couleurs, produits et particularités régionales, comme autant d'éléments constructifs de la personnalité de la Montérégie.

Pour relancer l'économie et faire en sorte que notre région se développe davantage, mais surtout sainement, tous les gestes comptent, même les plus simples comme se divertir, se nourrir, se loger et se déplacer!

Nous faisons face à une conjoncture sérieuse. Nous sommes tous, chacun à notre manière, des agents de la relance et en particulier ici, dans une région qui a tous les atouts pour être une des régions les plus dynamiques du Québec!

Je félicite les membres de la CRÉ Montérégie Est pour la qualité du travail accompli et je les remercie de leur engagement envers notre région.

Nicole Ménard

Députée de Laporte

Ministre du Tourisme

Ministre responsable de la région de la Montérégie

Québec 



ADMINISTRATION

Gouvernance

Au cours de l'année 2008-2009, la CRÉ Montérégie Est a tenu six rencontres régulières du conseil d'administration. Pour sa part, le comité exécutif s'est rencontré à onze reprises au cours de l'année. Par ailleurs, l'année 2008-2009 aura été une année de changements au plan provincial. En raison de la tenue d'élections provinciales le 8 décembre 2008, huit députés ont dû céder leur place au sein du conseil d'administration.

Dans ce cadre, la CRÉ Montérégie Est remercie chaleureusement tous les membres du conseil d'administration sortants qui, par leur dévouement et leur implication, ont su assurer le bon fonctionnement et l'atteinte des objectifs de l'organisme :

Guy Boulanger, *représentant, culture*
Éric Charbonneau, *député, Johnson*
Jean-François Daigle, *représentant, jeunesse*
Johanne Delage, *représentante, immigration*
Albert De Martin, *député, Huntingdon*
Simon-Pierre Diamond, *député, Marguerite-d'Youville*
Claude L'Écuyer, *député, Saint-Hyacinthe*
Claire L'Heureux, *représentante, économie sociale*
Jean-Marc Fournier, *ministre responsable de la Montérégie*
René Giard, *représentant, santé*
Christiane Marcoux, *conseillère, Saint-Jean-sur-Richelieu*
Richard Marois, *représentant, environnement*
Richard Merlini, *député, Chambly*
Lucille Méthé, *députée, Saint-Jean*
André Riedl, *député, Iberville*
René Walaszcyk, *représentant, agriculture*

■ Comité exécutif

Président

Arthur Fauteux, *préfet, MRC Brome-Missisquoi*

1^{er} Vice-Président

Gilles Dolbec, *préfet, MRC Le Haut-Richelieu*

2^e Vice-Présidente

Susie Dubois, *préfète, MRC Rouville*

Trésorier

Gilles Plante, *préfet, MRC La Vallée-du-Richelieu*

Secrétaire

Claude Bernier, *maire, Saint-Hyacinthe*

Administrateurs/Administratrices

Suzanne Chartrand, *représentante, éducation*
Guylaine Maltais, *représentante, condition féminine*
Claude Marchesseault, *représentant, loisir et sport*
Marcel Robert, *maire, Sorel-Tracy*
Suzanne Roy, *préfète, MRC Lajemmerais*
Huguette Saint-Pierre Beaulac, *préfète, MRC Acton*
Paul Sarrazin, *préfet, MRC La Haute-Yamaska*

Observateur

Robert Sabourin, *ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire*

■ Conseil d'administration

Secteur municipal

Raymond Arel, *préfet, MRC de Pierre-De Saurel*

Robert Bergeron, *maire, Saint-Pie*

Claude Bernier, *maire, Saint-Hyacinthe*

Patrick Bonvouloir, *préfet suppléant, MRC Le Haut-Richelieu*

Yvon Boucher, *maire, Saint-Césaire*

Michel Carrières, *maire, Saint-Basile-le-Grand*

Suzanne Dansereau, *mairesse, Contrecoeur*

Gilles Dolbec, *préfet, MRC Le Haut-Richelieu*

Susie Dubois, *préfète, MRC Rouville*

Juliette Dupuis, *mairesse, Acton Vale*

Jacques Durand, *représentant de la préfecture, MRC La Vallée-du-Richelieu*

Arthur Fauteux, *préfet, MRC Brome-Missisquoi*

Claude Fradet, *maire, Verchères*

Michel Gilbert, *maire, Mont-Saint-Hilaire*

Yves Gosselin, *maire, Canton de Shefford*

Richard Goulet, *maire, Granby*

Jean-Robert Grenier, *maire, Calixa-Lavallée*

Josef Hüsler, *maire, Farnham*

Réal Jeannotte, *maire, Beloeil*

Simon Lacoste, *maire, Saint-Amable*

Jacques Ladouceur, *maire, Richelieu*

Denis Lavoie, *maire, Chambly*

Jean-Guy Legendre, *maire, Carignan*

Michel Marchand, *maire, Marieville*

Francine Morin, *préfète, MRC des Maskoutains*

Gilles Plante, *préfet, MRC La Vallée-du-Richelieu*

Marcel Poirier, *maire, Dunham*

Pauline Quinlan, *mairesse, Bromont*

Marcel Robert, *maire, Sorel-Tracy*

Suzanne Roy, *préfète, MRC Lajemmerais*

Pascal Russell, *maire, Waterloo*

Huguette Saint-Pierre Beaulac, *préfète, MRC Acton*

Paul Sarrazin, *préfet, MRC La Haute-Yamaska*

Gérard Schafroth, *maire, Otterburn Park*

Michel Tremblay, *maire, Varennes*

Richard Wisdom, *maire, Lac-Brome*





Secteur socioéconomique

Les personnes représentant la société civile ont été élues en 2008-2009 au conseil d'administration de la CRÉ pour un mandat de deux ans :

Réjean Bessette, *représentant, agriculture*
Diane Bouchard, *représentante, tourisme*
Suzanne Chartrand, *représentante, éducation*
Fabienne Desroches, *représentante, éducation supérieure*
René-Jean Fournier, *représentant, aînés*
Bruno Gadrat, *représentant, environnement*
Louise Gagnon-Lessard, *représentante, communautaire*
Annie Gauvin, *représentante, immigration*
Serge Girard, *représentant, marché du travail*
Sylvie Lacroix, *représentante, économie*
Guylaine Maltais, *représentante, condition féminine*
Claude Marchesseault, *représentant, loisir et sport*
Marcel Poirier, *représentant, culture*
Jocelyne Sauvé, *représentante, santé*
Jean Sirois, *représentant, science*
Martin Tessier, *représentant, jeunesse*
À venir, *économie sociale*

■ Députation

Stéphane Bergeron, *député, Verchères*
Stéphane Billette, *député, Huntingdon*
François Bonnardel, *député, Shefford*
Étienne-Alexis Boucher, *député, Johnson*
Marie Bouillé, *députée, Iberville*
Pierre Curzi, *député, Borduas*
Pierre Paradis, *député, Brome-Missisquoi*
Émilien Pelletier, *député, Saint-Hyacinthe*
Monique Richard, *députée, Marguerite-d'Youville*
Sylvain Simard, *député, Richelieu*
Bertrand St-Arnaud, *député, Chambly*
Dave Turcotte, *député, Saint-Jean*

■ Observateurs

Nicole Ménard, *ministre responsable de la Montérégie*
Robert Sabourin, *ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire*



■ Directrice adjointe

En janvier 2009, la CRÉ a annoncé la nomination de madame Nathalie Ward au poste de directrice adjointe. Mme Ward travaille à la CRÉ depuis la fondation de l'organisme en 2004.



■ Embauches

Au cours de l'année 2008-2009, l'équipe de la CRÉ Montérégie Est s'est agrandie, voici les nouveaux membres du personnel :

Judith Bissonnette, *conseillère en développement*
Josée Bélanger, *agente de liaison, Forum jeunesse Montérégie Est*
Serge Rousseau, *chargé de projet Famille-Transport*





■ Équipe

Josée Bélanger, *agente de liaison, Forum jeunesse Montérégie Est*

Judith Bissonnette, *conseillère en développement*

Claudia Charuest, *coordonnatrice de projets*

Cathy Froment, *agente de développement, Forum jeunesse Montérégie Est*

Joëlle Jetté, *conseillère en communication*

Stéphanie Jetté, *conseillère en développement*

Ariane Lanoue, *agente de liaison, Engagement jeunesse*

Claire Mailhot, *conseillère en développement*

Luc Martinet, *coordonnateur, Forum jeunesse Montérégie Est*

David McDuff, *agent de participation citoyenne, Forum jeunesse Montérégie Est*

Annie Morin, *conseillère en développement*

Caroline Nantel, *conseillère en développement*

Jocelyne Pilon, *adjoindte administrative*

Serge Rousseau, *chargé de projet Famille-Transport*

Patrick Sabourin, *directeur général*

Marie-Josée Tardif, *adjoindte aux ententes spécifiques et au FDR*

Viviane Tardif, *adjoindte à la direction générale et comptable*

Nathalie Ward, *directrice adjoindte*

■ Code d'éthique et politique relative aux conflits d'intérêt

Les administrateurs, les membres des différents comités et le personnel de la CRÉ reconnaissent que leurs fonctions et décisions exercent une influence directe sur le développement économique et social de la région. Cette responsabilité commande une conduite empreinte d'éthique. Pour cette raison, la CRÉ a adopté les documents suivants : un code d'éthique, une politique relative aux conflits d'intérêts, une politique relative à l'octroi de contrats de service professionnel et à l'acquisition de biens et services, une politique relative aux frais de déplacement et de représentation du personnel et une politique d'utilisation des actifs informatiques, des services du réseau Internet et des services en ligne.

■ Rencontre des maires

La CRÉ a tenu une importante rencontre d'information et d'échanges s'adressant exclusivement à l'ensemble des mairesses et des maires du territoire. L'objectif de cette rencontre était de discuter des mandats de la CRÉ, notamment en ce qui a trait à la gestion du Fonds de développement régional (FDR). La rencontre s'est déroulée à Saint-Hyacinthe, le 24 février 2009. Plus de 60 personnes ont participé à l'événement.



GESTION DE FONDS



■ Le Fonds de développement régional (FDR)

Le FDR a été institué dans le but de permettre à la CRÉ Montérégie Est de réaliser son mandat, notamment celui de participer à des projets structurants. Les activités ou les projets adressés au FDR doivent s’insérer dans une perspective de développement régional intégré, ce qui suppose une volonté et une capacité de concertation, l’établissement de partenariats et de réseaux d’échanges et de réciprocité. Les projets doivent également répondre aux principes du développement durable. Le montant des 25 projets subventionnés pour l’année 2008-2009 totalise 1 034 768 \$.

L’aide financière est accordée sous forme de subvention et représente au maximum 50 % des coûts totaux admissibles du projet, jusqu’à concurrence de 50 000 \$. De plus, la mise de fonds de l’organisme promoteur et/ou des partenaires, autres que les organismes gouvernementaux, doit égaliser 20 %.

Tous les organismes incorporés à but non lucratif sont admissibles au FDR, ainsi que les municipalités, les MRC, les organismes du secteur public et les coopératives dont les activités sont similaires à celles d’un organisme à but non lucratif.



■ Les projets retenus aux appels de projets

Dans le cadre du 2^e et du 3^e appel de projets 2008-2009, la CRÉ a soutenu financièrement les projets suivants :

Organismes	Projet	Montant alloué
Coopérative de développement régional	Accompagnement et suivi spécialisé des Coop	41 700 \$
Centre de femmes du Haut-Richelieu	Pour des conditions propices à une participation égalitaire des femmes au développement local	50 000 \$
Grands Frères, Grandes Soeurs	Mentorat scolaire Grands Frères, Grandes Sœurs	42 000 \$
Association des services de garde en milieu scolaire du Québec	Des services de garde de qualité répondant aux besoins des enfants de 9-12 ans	50 000 \$
Maison nationale des Patriotes	Renouvellement de l'exposition permanente	25 000 \$
Diffusions Artis BENE	Portail Internet de musique classique et espace de production multifonctionnel	50 000 \$
Centre d'intégration agroenvironnemental	Projet de Traitement Universel des Résidus Organiques (TURO)	50 000 \$
Nature-Action Québec	Protection et mise en valeur du corridor forestier du mont Saint-Bruno	48 500 \$
Corridor appalachien	Actions de conservation du Corridor appalachien	30 000 \$
Ville de Granby	Étude de faisabilité du projet de revitalisation de la Ferme Héritage Minier	40 000 \$
Réseau de la métallurgie du Québec (RMQ)	Ouverture d'un bureau d'affaires en Alberta	50 000 \$
Festival international de la chanson de Granby	Résidence internationale au Festival international de la chanson de Granby	15 000 \$
Regroupement indépendant pour la relance économique de la région de Sorel-Tracy (RIRÉRST)	Projet Écomonde, un complexe écotouristique d'envergure internationale	42 087 \$
Radio Acton Inc.	Augmentation de la puissance de diffusion	20 000 \$
Centre de services spécialisés en métallurgie des poudres	Production et validation de performance d'un moteur à haute efficacité fait de matériaux composites magnétiques	46 000 \$



Organismes	Projet	Montant alloué
Coop de solidarité Autonomie Chez-soi	Projet de transformation alimentaire <i>Au menu Chez-soi</i>	41 000 \$
Chambre de commerce et de l'industrie Les Maskoutains	Persévérance scolaire, réussite scolaire et conciliation travail-études pour le territoire de la commission scolaire de Saint-Hyacinthe	30 000 \$
Les Jardins de la terre	Implantation de ressources jeunesse en agro-écologie	50 000 \$
Fédération de l'UPA de Saint-Hyacinthe	Application de PGB dans les sous-bassins prioritaires du bassin versant de la rivière Yamaska et le transfert d'expertise technique avec le Nouveau-Brunswick	20 000 \$
Fondation Jeunesse de Richelieu	Centre d'interprétation des énergies renouvelables (CIER)	50 000 \$
MRC Brome-Missisquoi	Pépinière de bandes riveraines	50 000 \$
Nature-Action Québec	Protection et développement durable du mont Yamaska	43 709 \$
Association pour la protection et le développement durable du mont Rougemont (APDDMR)	Gestion durable du mont Rougemont	49 772 \$
Ressourcerie d'Acton et des Maskoutains	Mise sur pied d'une ressource	50 000 \$
Auberge Sous Mon Toit	Écolovision/Écolovélo du cœur, projet de récupération de bicyclettes	50 000 \$

■ Projets par MRC

Les MRC disposent d'une somme de 6 000 \$ afin de soutenir le développement d'un projet structurant sur leur territoire. Les MRC n'ayant pas utilisé la totalité de leur enveloppe budgétaire voient celle-ci être reconduite. Voici les projets financés en 2008-2009 :

MRC	Projet	Montant alloué
Acton	Coopérative de solidarité de santé de la MRC d'Acton	12 000 \$
Haute-Yamaska	Création d'un Fonds vert pour des initiatives environnementales sur le territoire de la Haute-Yamaska	12 000 \$
Haut-Richelieu	Production d'un calendrier universel	12 000 \$
Lajemmerais	Géomatrisation des activités de la MRC Lajemmerais	12 000 \$
Maskoutains	Plan directeur du réseau cyclable hors route	12 000 \$
Pierre-De Saurel	Plan de préservation des boisés	6 000 \$
	Carte postale de la Réserve de la biosphère et du Lac-St-Pierre	3 000 \$
	Programme <i>Ici on récupère</i> – gestion des matières résiduelles	3 000 \$
Rouville	Colloque des élus municipaux de la MRC Rouville	6 000 \$
Vallée-du-Richelieu	Production d'un devis pour la gestion des matières résiduelles	12 000 \$





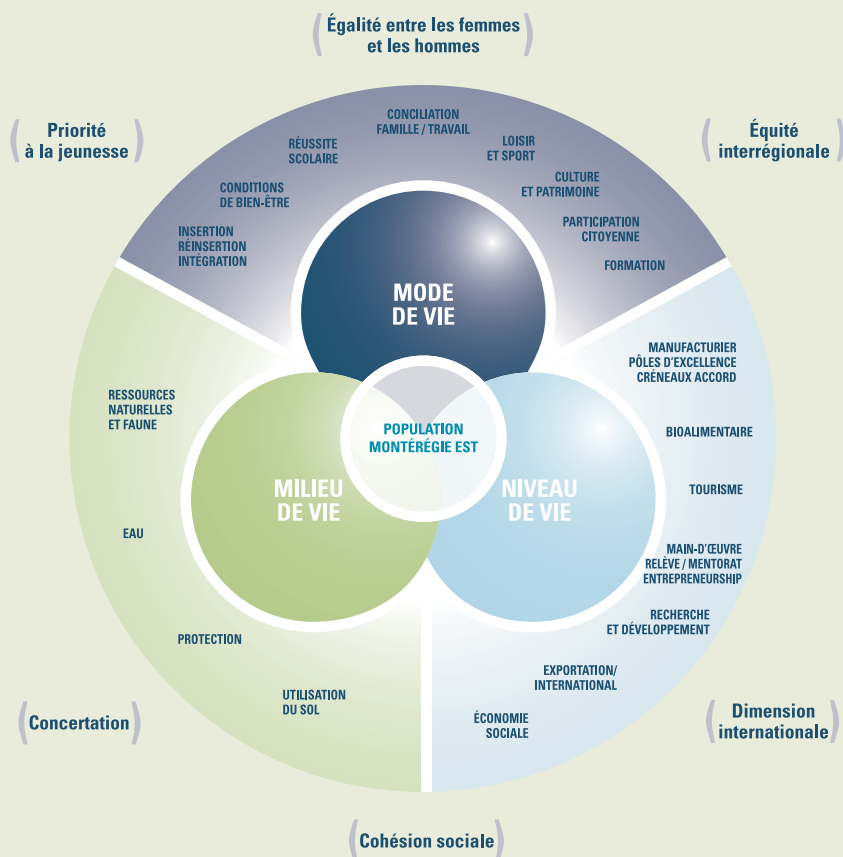
■ Entente entre les trois CRÉ de la Montérégie

À la suite de la mise en place de trois CRÉ sur le territoire de la Montérégie, le Conseil régional de développement de la Montérégie (CRDM) a été dissolu et a mis fin à ses opérations le 30 septembre 2004. À ce moment, le CRDM gérait, pour l'ensemble de la Montérégie : le Fonds de développement régional (FDR), le Fonds de diversification économique régional (FDER), ainsi que le Fonds d'aide à l'entreprise (FAE) et lors de sa dissolution, des projets financés par le FDR, le FDER et le FAE étaient toujours actifs sur le territoire des trois CRÉ de la Montérégie. Lors de la rencontre du Comité de transition les présidences des trois CRÉ de la Montérégie ont convenu que les droits et obligations du CRDM, tels les ententes spécifiques, le FDR, le FDER et le FAE, étaient transférés à la CRÉ Montérégie Est. Une entente relative au transfert de ces droits et obligations est intervenue entre les trois CRÉ de la Montérégie afin d'établir les mécanismes de fonctionnement, d'information et de financement qui s'y rattachaient. Au terme de l'entente, un montant résiduel de 392 956 \$ a été divisé en trois parties égales. Les sommes dues ont été transférées aux deux autres CRÉ.

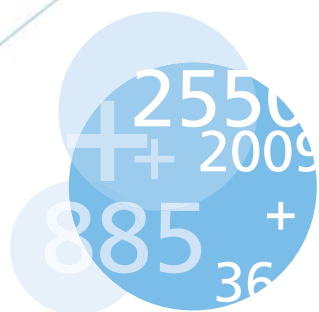
■ Nouvelle structure de gestion décentralisée

La CRÉ a élaboré de nouvelles règles d'attribution du Fonds de développement régional à l'égard du financement des projets territoriaux par territoire de MRC, des projets régionaux, ainsi que des projets issus des ententes. Ainsi, un montant de 800 000 \$ a été réservé annuellement pour un appel de projets réparti entre deux sous-régions, soit les Cantons de la Yamaska et Richelieu - St-Laurent. Une première analyse présélectionne les projets afin que ceux-ci répondent aux objectifs du Plan quinquennal de développement durable et à la Charte de développement durable de la CRÉ. Par la suite, une analyse des projets est faite par les comités sous-régionaux qui sont composés de trois représentants socioéconomiques et d'un représentant par MRC. Les projets sont ensuite distribués aux MRC pour fins de priorisation et de recommandation. Finalement, le conseil d'administration de la CRÉ approuve, par voie de résolution, les projets financés.

LE CADRE DE VIE DANS UNE PERSPECTIVE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



CONCERTATION, ENTENTES DE PARTENARIAT ET ACTIVITÉS STRUCTURANTES



NIVEAU DE VIE Dimension économique

■ Exportation / International



Entente administrative Service d'exportation Montérégie Est (SEME)



La CRÉ a renouvelé l'entente administrative du SEME. Cette entente prévoit un soutien quant à la gestion de l'organisation. De plus, M. Arthur Fauteux, président de la CRÉ, a été nommé à titre d'administrateur au sein du conseil d'administration du SEME, et ce, pour les années 2008-2009 et 2009-2010.

Projet de répertoire Montérégie Est

Le SEME a reçu une contribution financière de la CRÉ de 11 500 \$, afin de réaliser un répertoire électronique permettant de centraliser l'information concernant les entreprises de la Montérégie Est. Cet outil sera à la disposition de la CRÉ, des CLD, des municipalités, des entreprises, des investisseurs, ainsi que des organismes de développement économique. Cet outil, conçu en collaboration avec les CLD de la Montérégie Est, permettra à la région d'obtenir un portrait à jour des entreprises situées sur le territoire. Le coût total du projet est de 23 000 \$.

■ Main-d'œuvre / Relève / Mentorat / Entrepreneurship

Entente Mentorat

La CRÉ a investi un montant de 45 000 \$, soit 5 000 \$ par MRC, dans l'entente administrative pour le mentorat d'affaires de la région. Les partenaires sont : la direction régionale du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE), le Forum jeunesse Montérégie Est et la Fondation de l'entrepreneurship. Le montant total de l'entente est de 459 200 \$. Par cette entente, la CRÉ vise à :

- soutenir les initiatives proposées en matière de mentorat d'affaires et/ou de réseautage;
- concerter les CLD et les autres organisations du territoire qui disposent d'un projet de mentorat, de relève et d'entrepreneurship, afin d'identifier les points de convergence et les besoins communs.

Sur le territoire, plusieurs personnes, gestionnaires ou gens d'affaires actifs ou en fin de carrière, sont disponibles et désirent accompagner bénévolement des jeunes entrepreneurs dans leurs démarches. À cet effet, le territoire de la Montérégie Est compte plus de 115 mentors. Le mentorat d'affaires est offert en complémentarité avec les services d'aide à l'entrepreneuriat de la région.

LaCERE

La CRÉ, le Forum jeunesse Montérégie Est et le Centre local de développement (CLD) d'Acton ont signé une entente pour le projet LaCERE, pour la période 2009-2012. Cette entente vise à favoriser l'émergence de nouveaux entrepreneurs en soutenant ceux-ci financièrement et techniquement durant le pré-démarrage et le démarrage de leur entreprise. Ce projet s'inscrit dans le cadre d'un laboratoire rural financé par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT), lequel aura à identifier les facteurs de succès permettant l'implantation et le démarrage d'un incubateur d'entreprises en milieu rural. Par cette entente, la CRÉ et le FJME s'engagent à verser une contribution financière maximale de 110 000 \$.



■ Créneaux ACCORD / Manufacturier / Pôles d'excellence

CIDEM-Techno / Projet Métaux Ferreux



La CRÉ a accordé un montant de 12 000 \$ à l'organisme CIDEM-Techno pour soutenir le projet de développement et

de croissance des entreprises de fabrication de produits métalliques. Ce projet fait partie du créneau d'excellence « Transformation des métaux ferreux et autres matériaux associés » du programme ACCORD Montérégie. Il vise essentiellement à appuyer une soixantaine d'entreprises de ce secteur de manière à accroître leur degré d'innovation et leur performance au niveau de leur compétitivité.

Conseil de la transformation agroalimentaire et des produits de consommation (CTAC)

La CRÉ a accordé une contribution financière de 12 000 \$ au CTAC afin d'assurer la coordination des travaux du créneau d'excellence ACCORD Bioalimentaire en Montérégie, tout en supportant les entreprises bioalimentaires du territoire. Le CTAC est une consolidation des différents regroupements de l'industrie, représentant plus de 400 entreprises, pour un volume d'affaires de 13 milliards de dollars. Il est à noter que le créneau d'excellence ACCORD Bioalimentaire en Montérégie fait office de leader au Québec. La région s'est donné comme objectif de positionner ce secteur sur les scènes nationale et internationale.

Fabrication à haute valeur ajoutée de composantes microélectroniques de la Montérégie

La CRÉ est partenaire de l'entente de mise en œuvre de la Stratégie et du plan d'action du créneau d'excellence ACCORD « Fabrication à haute valeur ajoutée de composantes microélectroniques » de la Montérégie pour un montant de 12 000 \$. Les travaux ont mené à l'élaboration de la stratégie et du plan d'action de ce créneau d'excellence. Ils ont été réalisés en étroite collaboration avec le comité de créneau d'excellence « Électronique de pointe pour les technologies de l'information » de l'Estrie. Les deux créneaux ont établi la même vision de développement et ont défini une stratégie d'action conjointe.

Plate-forme logistique

Cette année, la CRÉ a débuté des rencontres afin de positionner la région comme pôle logistique, notamment en ce qui a trait à la croissance des activités du Port de Montréal. Cette expansion est attribuable au volume accru de réception de marchandises. Cette situation offre à la région des opportunités de croissance pour les activités logistiques reliées à la chaîne d'approvisionnement, ce qui constitue un avantage-clé pour l'ensemble du développement économique du territoire. Depuis décembre dernier, la CRÉ a entamé des actions concrètes en retenant les services de M. Michel Lapierre à titre de conseiller stratégique en logistique. De plus, la CRÉ a accordé une aide financière de 5 000 \$ pour des dépenses liées au positionnement du territoire. Un document est en cours de réalisation afin d'identifier sur le territoire les espaces libres en zone blanche ou en zone verte, ainsi que les infrastructures en termes de réseau routier, aérien, ferroviaire et portuaire.



■ Bioalimentaire

Conseil de développement du bioalimentaire Montérégie Est (CDBME)



La CRÉ a reconduit l'entente administrative du CDBME pour un montant de 80 000 \$ pour la réalisation et la mise en œuvre de son plan d'action. Le CDBME agit à titre d'organisme responsable du développement du secteur bioalimentaire sur le territoire. Il est l'organisme de concertation des acteurs agroalimentaires en Montérégie Est. Il travaille à la mise en œuvre de projets structurants, de promotion et de mise en marché régionale des produits agroalimentaires sur la base d'action ou de projets à caractère collectif.



■ Recherche et développement

Programme Communautés rurales branchées

Dans la perspective d'identifier les meilleures technologies de l'information et des communications visant à permettre le développement socio-économique des milieux ruraux, la ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, M^{me} Nathalie Normandeau, a lancé le programme « Communautés rurales branchées ». Ce programme vise à appuyer les projets collectifs qui proposent aux particuliers, aux organismes et aux entreprises en milieu rural un service Internet haute vitesse (IHV) de qualité analogue et à un coût comparable au service offert en milieu urbain. Le programme est doté d'une enveloppe de 24 millions de dollars et s'échelonne sur une période de cinq ans à compter du 1^{er} avril 2009. Dans un souci d'efficacité et de cohésion à l'échelle régionale, les CRÉ, en s'appuyant sur leur rôle de concertation, auront le mandat de coordonner l'articulation de la mise en œuvre du programme sur leur territoire respectif.

■ Tourisme

Entente de partenariat touristique

La CRÉ et Tourisme Montérégie travaillent à la conclusion d'une entente afin de favoriser la synergie des partenaires et de canaliser les investissements en tourisme en fonction des priorités régionales. Par le biais de cette entente, les partenaires ont la volonté de développer et de promouvoir deux circuits touristiques sur le territoire, soit la Route du Richelieu et la Route des Navigateurs. La CRÉ s'est engagée à investir un montant de 105 000 \$ par année, pendant trois ans, pour assurer la mise en œuvre de ces routes touristiques en partenariat avec Tourisme Montérégie. Une autre entente de partenariat a déjà été conclue avec Tourisme Cantons-de-l'Est pour le développement de l'offre touristique (FDOT) au sein de deux MRC, soit Brome-Missisquoi et La Haute-Yamaska, où un montant de 30 000 \$ par année, pendant deux ans, est réservé, à raison de 15 000 \$ par MRC.

400^e Richelieu – Champlain 2009



La CRÉ a fait les représentations nécessaires auprès des autorités gouvernementales concernant la recherche de financement pour la mise sur pied des activités dans le cadre des Fêtes du 400^e.

À la lumière des discussions, la Corporation Richelieu/Champlain 2009 a résolu, lors de sa rencontre du 16 juin dernier, de mettre fin à ses activités. La CRÉ s'est vue confier la responsabilité d'assurer la coordination de quelques activités de

promotion, ainsi que le développement de la route du Richelieu. L'entente initiale entre la CRÉ et la Corporation prévoyait un engagement de 125 000 \$ provenant de la CRÉ. Il a été décidé de conserver une ressource jusqu'à la fin octobre 2009 et d'allouer les montants nécessaires pour couvrir les dépenses encourues relativement à la coordination.

Le Corridor patrimonial devient la Route du Richelieu

La CRÉ travaille au projet de Corridor patrimonial qui est devenue la Route du Richelieu. Pour être reconnue route touristique, cette dernière doit être appuyée et supportée par Tourisme Montérégie auprès de Tourisme Québec. Aussi, le projet doit être appuyé par toutes les villes riveraines. En ce sens, la CRÉ travaille à l'organisation d'une rencontre d'information avec les villes et les MRC visées par le projet, il est convenu de leurs demander une résolution d'appui.

Oriflammes

La CRÉ a prévu réserver un montant de 20 000 \$ pour l'installation de 200 oriflammes le long du Richelieu pour souligner le 400^e anniversaire des explorations de Champlain.

■ Économie sociale

Entente portant sur l'économie sociale

Afin de favoriser le développement de l'économie sociale, le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) a rendu public son Plan d'action gouvernemental pour l'entrepreneuriat collectif, le 2 novembre 2008. C'est dans ce contexte que la CRÉ a conclu une entente spécifique d'une durée de cinq ans pour consolider et développer le secteur de l'économie sociale sur son territoire en partenariat avec le MAMROT, le Conseil régional d'économie sociale de la Montérégie, les neuf CLD de la Montérégie Est, le Forum jeunesse Montérégie Est, ainsi que la ministre responsable de la région de la Montérégie, madame Nicole Ménard. L'objectif premier de cette entente est de mettre en place un pôle régional en économie sociale qui aura le mandat d'élaborer et de mettre en œuvre un plan d'action visant la promotion de l'économie sociale, la concertation et le partenariat entre les intervenants locaux et régionaux en économie sociale, le soutien à la consolidation, à l'expérimentation et au développement de nouveaux créneaux et projets, de même qu'une étude sur l'importance de l'économie sociale dans l'économie régionale, notamment en ce qui a trait au secteur de l'aide domestique. Pour ce faire, la CRÉ a alloué un montant de 250 000 \$, à raison de 50 000 \$ par année.





MODE DE VIE

Dimension sociale



■ Conciliation famille-travail-études

Projet-pilote sur les besoins des familles maskoutaines en transport collectif régional



La CRÉ, le ministère de la Famille et des Aînés, la MRC des Maskoutains, ainsi que sa commission permanente de la famille et le Forum-2020 ont lancé, en présence du ministre responsable de la Famille, monsieur Tony Tomassi, un projet-pilote dans la MRC des Maskoutains visant à recentrer les besoins et les intérêts des familles au cœur du transport collectif régional. L'objectif général de ce projet-pilote consiste à développer un modèle d'identification des besoins des familles et des stratégies d'intervention, par le biais d'une approche fondée sur les rôles, les responsabilités, les obligations et les contraintes des clientèles cibles utilisatrices des services offerts.

Structuré sur les multiples impératifs de la conciliation Famille-Travail-Études, le modèle développé est appliqué au « transport collectif » dans le cadre de ce projet-pilote, en collaboration avec la MRC des Maskoutains, dans une perspective d'application au sein d'autres MRC sur le territoire. Cette démarche territoriale vise la formulation de solutions qui amélioreront l'accessibilité du service de transport collectif pour l'ensemble des familles de la MRC. La CRÉ a investi une somme de 64 000 \$ dans ce projet.

■ Réussite scolaire

Entente portant sur la réussite scolaire en Montérégie Est



La CRÉ a signé une entente administrative portant sur la réussite scolaire en Montérégie Est, en partenariat avec

la direction régionale de la Montérégie du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), la Table d'éducation Interordres de la Montérégie, le Cégep de Sorel-Tracy, Réussite Montérégie, ainsi que le Forum jeunesse Montérégie Est. L'objectif principal de cette entente est de prévenir le décrochage scolaire et de favoriser la réussite scolaire par l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'action triennal 2008-2011 élaboré par Réussite Montérégie en fonction de la réalité des jeunes du territoire de la Montérégie Est. Pour ce faire, la CRÉ a accordé une aide financière de 10 000 \$ pour la réalisation du plan d'action et un autre montant de 20 000 \$ a été réservé pour la réalisation de projets concertés novateurs. Quant au Forum jeunesse Montérégie Est, celui-ci a investi une somme de 125 000 \$ afin de soutenir les projets issus de l'entente.



Journées montérégiennes de la persévérance scolaire

Les municipalités et les MRC ont été invitées à participer activement aux Journées montérégiennes de la persévérance scolaire qui se sont déroulées du 16 au 20 février 2009.



■ Insertion / Réinsertion / Intégration

Engagement jeunesse

L'Engagement jeunesse est une mesure visant la cohésion et la complémentarité des services offerts aux jeunes en difficulté dans les diverses régions du Québec. Elle a été mise en œuvre en Montérégie Est grâce à la collaboration de la CRÉ, du Forum jeunesse Montérégie Est et des directions régionales des ministères de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS), de la Santé et des Services sociaux (MSSS), de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC), de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) et des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT). Cette mesure, financée par le Secrétariat à la jeunesse, permet l'embauche d'une ressource professionnelle dédiée à ce dossier. Cette année, en collaboration avec les acteurs régionaux de développement, l'agente de liaison a initié et soutenu une démarche de concertation régionale en vue de déterminer des actions qui permettront d'améliorer l'efficacité et la cohérence entre les services jeunesse offerts en région. En effet, l'agente de liaison a rencontré, entre mars 2008 et mars 2009, 70 acteurs jeunesse de façon individuelle et 13 différentes tables de concertation. De plus, le comité directeur de l'Engagement jeunesse a tenu huit rencontres afin d'établir le portrait de la continuité des services en Montérégie Est. Des constats ont alors été identifiés et un rapport synthèse a été rédigé.

■ Conditions de bien-être

Campagne de communication-marketing de l'ASSSM

Compte tenu du fait que les établissements de santé et services sociaux de la région font face à une importante pénurie de main-d'œuvre, la CRÉ a accordé une aide financière d'un montant de 25 000 \$ à l'Agence de santé et des services sociaux de la Montérégie pour la réalisation et la mise en œuvre d'une campagne de communication-marketing. Cette campagne vise à attirer des ressources et des personnes finissantes, ainsi qu'à retenir le personnel actuel. Dans le cadre de ce projet, l'Agence s'est engagée à rendre disponibles les données portant sur l'efficacité et les impacts de ladite campagne et à se pencher sur des solutions durables pour améliorer les conditions de vie des employés du réseau.

Mise en place du comité de gestion de l'entente sur l'ATI

Dans le cadre de l'entente de partenariat portant sur l'approche territoriale intégrée (ATI) en Montérégie Est, un comité de gestion, composé des signataires suivants : Emploi-Québec Montérégie, le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, l'Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie, la Corporation de développement communautaire du Haut-Richelieu/Rouville et le Forum jeunesse Montérégie Est, a été mis en place et a tenu quinze rencontres afin d'assurer le suivi de l'entente. Les mandats du comité de gestion sont :

- Élaborer et mettre en œuvre le plan d'action;
- Déterminer, en collaboration avec les CSSS, une démarche pour analyser et valider les projets prioritaires par les différentes concertations locales.

Formation du comité des partenaires de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale

Toujours en lien avec l'entente de partenariat sur l'ATI, un comité des partenaires de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale a été formé. Celui-ci est composé d'une trentaine de partenaires qui représentent les organismes du territoire, tels que les Centres de santé et de services sociaux (CSSS), les Corporations de développement communautaire (CDC), la Table régionale des organismes communautaires et bénévoles de la Montérégie (TROC-M), les Centres locaux d'emploi (CLE), ainsi que les signataires de l'entente. Le comité a tenu cinq rencontres afin de permettre à ses membres d'échanger sur des initiatives gagnantes visant à lutter contre la pauvreté, à se réseauter, à recevoir de la formation, à valider le canevas du plan d'action, à identifier et à définir les six priorités d'intervention, à savoir, le décrochage social et scolaire, le logement, le transport, la sécurité alimentaire, l'accès aux services et l'emploi. De plus, le comité a débuté, en mars 2009, les rencontres de concertation portant sur deux des six thématiques, auxquelles ont participé des élus municipaux du territoire, ainsi que des personnes ressources.





Dîner thématique sur l'indice de défavorisation matérielle et sociale

En juin 2008, un dîner thématique a été offert aux membres du conseil d'administration de la CRÉ, lequel visait à démontrer les liens étroits entre la santé de la population et la pauvreté. En collaboration avec la Direction de santé publique, ce dîner a porté sur les environnements sociaux solidaires, ainsi que sur l'indice de défavorisation matérielle et sociale de Pampalon et Raymond.

Appel de projets – entente ATI

Un appel de projets a été lancé à l'hiver 2008, en vue de mettre à la disposition des organismes locaux de chacune des neuf MRC une enveloppe de 250 000 \$. Cet appel de projets visait dans un premier temps à soutenir les initiatives concertées des territoires de Brome-Missisquoi, La Haute-Yamaska et Lajemmerais. Les projets devaient être en lien avec les priorités régionales :

Promoteurs	Projets	Montant alloué
MRC Brome-Missisquoi	Lignes de transport collectif	22 441 \$
Organisme Le Phare	Groupe d'achats	2 777 \$
Groupe action solution pauvreté (GASP)	Logis-étude	25 358 \$
CSSS Haute –Yamaska	Réussir avec PEP	6 223 \$
Centre d'entraide bénévole (CEB) St-Amable	Étude Centre de ressources à la famille	7 500 \$
Coop de solidarité Le Gourmand	Jeune cuisine en herbe	5 000 \$
TOTAL		69 299 \$

Fonds québécois d'initiatives sociales (FQIS)

En tant que partenaire de l'entente portant sur l'ATI, la CRÉ a investi une somme additionnelle de 9 999 \$ dans un projet piloté par la Corporation de développement communautaire (CDC) Haut-Richelieu/Rouville, lequel a fait l'objet d'une demande de financement auprès du Fonds québécois d'initiatives sociales.

Ce projet vise à amorcer les travaux de mise en œuvre du plan d'action territorial concerté portant sur le développement de conditions de vie équitable pour l'ensemble de la population de la Montérégie Est dans le cadre de la première année de l'entente sur l'ATI.



■ Loisir et Sport

Mise en place de la Commission loisir et sport

Tel que stipulé dans l'entente de partenariat avec l'Unité régionale de Loisir et Sport de la Montérégie, une commission loisir et sport a été instituée pour le territoire. Cette instance est composée de personnes représentant les milieux municipal, scolaire et associatif. Son mandat est d'établir les priorités d'intervention en matière de loisir et de sport au terme d'une vaste consultation sur le territoire visant à développer une mission régionale en loisir et en sport. La présidence de cette commission est assumée par la CRÉ.

Entente portant sur le développement de saines habitudes de vie

La CRÉ a procédé à la signature d'une entente administrative d'une durée de trois ans portant sur le développement de saines habitudes de vie en Montérégie Est. Les partenaires de l'entente sont : Loisir et Sport Montérégie, la Direction de santé publique, ainsi que le Forum jeunesse Montérégie Est. L'objectif de cette entente est d'harmoniser les pratiques d'intervention afin de maximiser l'utilisation des ressources mises à la disponibilité des collectivités locales pour le développement et la réalisation de projets visant l'adoption de saines habitudes de vie. Pour ce faire, une enveloppe financière d'un montant total de 225 000 \$ a été allouée, à raison de 75 000 \$ par année, permettant ainsi l'embauche d'une ressource professionnelle et le soutien financier à des projets.

■ Participation citoyenne

Représentation du secteur socioéconomique à la CRÉ

La CRÉ a procédé à la nomination des personnes qui représenteront différents milieux socioéconomiques au sein du conseil d'administration, et ce, pour une période de deux ans. En effet, des 53 sièges qui composent le conseil d'administration de la CRÉ, 17 sont réservés à la représentation des secteurs socioéconomiques suivants : agriculture, aînés, communautaire, condition féminine, culture, économie, économie sociale, éducation, éducation supérieure, environnement, immigration, jeunesse, loisir et sport, marché du travail, santé, science et tourisme.

Étude portant sur la participation citoyenne des jeunes de 12-35 ans

Afin de favoriser la participation citoyenne de sa population, la CRÉ a invité les municipalités à répondre au questionnaire qui leur a été acheminé par le Forum jeunesse Montérégie Est dans le cadre d'une vaste étude portant sur la participation citoyenne des jeunes de 12 à 35 ans sur le territoire de la Montérégie Est. Cette recherche a pour objectif d'évaluer l'implication des jeunes au sein des organismes et de déterminer le degré d'ouverture des différentes organisations du territoire à leur participation citoyenne.

Concours : « Je prends ma place ! »

Le Secrétariat à la jeunesse (SAJ) a organisé, pour une deuxième année consécutive, un concours national de reconnaissance de l'implication des jeunes « Je prends ma place » et à cet effet, le Forum jeunesse Montérégie Est a été mandaté pour coordonner la réalisation de ce concours sur le territoire de la Montérégie Est. M^{me} Claire L'Heureux a été nommée pour représenter la CRÉ au sein du jury de sélection du lauréat régional au concours national de reconnaissance de l'implication citoyenne des jeunes 2008.





Culture et patrimoine

Plan stratégique en matière de culture

La CRÉ a adopté le plan stratégique de développement en matière de culture et de patrimoine qui a été élaboré par le Conseil montréalais de la Culture et des Communications. Plus spécifiquement, ce plan définit une série de mesures permettant aux acteurs et aux actrices du développement régional de faire face aux enjeux prioritaires en matière de culture.

Appel de projets – entente portant sur la culture

Dans le cadre de l’entente portant sur la culture, un 1^{er} appel de projets a été réalisé. Le comité de sélection a recommandé l’acceptation des projets répondant aux objectifs et aux stratégies de l’entente. L’aide financière a été attribuée aux organismes culturels suivants :

Organismes	Titre du projet	Montant alloué
Muséobus	Mise en marché des expositions mobiles de Muséobus auprès du milieu scolaire.	12 000 \$
Centre d’interprétation du patrimoine de Sorel	Développement de produits et compétences	12 000 \$
Galleries Arts Sutton	Acquisition et implantation d’une base de données à Arts Sutton	12 000 \$
Palace de Granby	Spectacles scolaires.com	12 000 \$
Azimet Diffusion	Développement d’outils permettant de diversifier les sources de financement	12 000 \$
Les Diffusions de la coulisse de Beloeil	Centre culturel de Beloeil	12 000 \$
Montmusée	Rapprochement des milieux muséal et scolaire	10 000 \$
Société de diffusion de spectacles de Saint-Hyacinthe	Journée scolaire Saint-Hyacinthe	10 000 \$
L’Arrière Scène	Projet-pilote de formation	4 640 \$

Trois études découlant de l’entente en culture

Dans le cadre de l’entente en culture, trois études ont été réalisées. La première porte sur l’état de situation de l’intégration de la culture sur le territoire de la Montérégie Est. La seconde dresse l’état de situation du tourisme culturel. La troisième trace un portrait des équipements culturels sur le territoire de la Montérégie Est.

Dans le cadre de l’entente en culture, il a été convenu avec le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF) que la CRÉ accorde une aide financière de 54 000 \$, à raison de 27 000 \$ par année pour deux ans. Cette somme vise à soutenir la réalisation d’activités répondant au projet de Cellules régionales d’expertise en muséologie (CREM) qui est piloté par l’organisme MontMusée. Cette somme est comptabilisée dans le financement que la CRÉ investit dans l’entente administrative en culture.

Secondaire en spectacle – Rendez-vous Panquébécois

La CRÉ a investi 20 000 \$ afin de soutenir les 9^e et 10^e éditions du Rendez-vous panquébécois de Secondaire en



spectacle. Le Rendez-vous panquébécois est l’événement ultime du programme provincial de Secondaire en spectacle et la récompense pour les personnes lauréates des finales régionales. Cet événement régional est l’opportunité pour la CRÉ de saluer l’audace des jeunes talents de tout le Québec. La CRÉ a nommé M^{me} Suzanne Chartrand à titre de représentante pour siéger au conseil d’administration du Rendez-vous panquébécois Montérégie.





MILIEU DE VIE

Dimension environnementale

■ Eau

Projet des Eaux Souterraines

La CRÉ a appuyé la demande de l'Institut national de la recherche scientifique (INRS) pour soutenir le projet d'acquisition de connaissances sur les eaux souterraines de la Montérégie Est – bassins Richelieu et Yamaska. Ce projet a été déposé le 15 janvier 2009 au *Programme d'acquisition de connaissances sur les eaux souterraines du Québec*. Cette aide financière a été mise en place par le gouvernement du Québec afin de dresser un portrait de la ressource en eaux souterraines dans le but de protéger et d'assurer la pérennité de la ressource. Ce programme d'acquisition de connaissances sur les eaux souterraines du Québec est une opportunité unique de doter la Montérégie Est d'informations essentielles à son développement régional sur la base d'approches de prévention et de développement durable. L'INRS a développé le projet de connaissances couvrant la Montérégie Est et les bassins des rivières Yamaska et Richelieu, incluant le bassin de la baie Missisquoi. Ce projet est prévu sur une période de trois ans, de 2010-2011 à 2012-2013.

■ Utilisation du sol

Entente nématode doré – Saint-Amable

À la suite de la découverte, à l'été 2006, du parasite de la pomme de terre, le nématode doré, à Saint-Amable, Agriculture Canada s'est vu dans l'obligation de cesser toutes les autorisations d'exportation de la production de cette localité. Ce parasite oblige l'instauration d'une période de quarantaine sur toute production généralement cultivée sur les terres agricoles de cette municipalité, une quarantaine qui peut se prolonger sur une période indéterminée. Or, la culture de la pomme de terre est de loin la production agricole la plus importante à Saint-Amable et génère des revenus moyens bruts de près de 10 millions de dollars par année pour l'ensemble des producteurs de la municipalité. Ces revenus permettent de générer environ 150 emplois directs et autant indirectement dans l'économie locale. L'ensemble du dossier du nématode doré a des répercussions pour le développement économique non seulement de la municipalité de Saint-Amable, mais également pour tout le territoire. La CRÉ s'est engagée à participer financièrement, pour un montant de 50 000 \$, au projet d'élaboration d'une planification stratégique et d'un plan d'action pour la municipalité de Saint-Amable.

■ Protection

Écosystèmes forestiers exceptionnels (EFE)

La CRÉ a investi un montant de 89 850 \$ pour la mise en place du plan d'intervention concerté pour la protection et la prise en compte des écosystèmes forestiers exceptionnels de la Montérégie Est, ainsi que pour l'application du plan d'intervention. Le sujet des écosystèmes forestiers exceptionnels (EFE) est couvert par l'entente qui lie la CRÉ, le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) et le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) pour la mise en œuvre de l'approche intégrée et régionalisée du MRNF. La Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire (CRRNT) analyse actuellement le projet en vue d'en assumer éventuellement la coordination.



Les Montérégiennes

À la suite du colloque *Les Montérégiennes – Un avenir commun*, la CRÉ a appuyé la *Déclaration sur l'avenir des Montérégiennes* déposée par le Comité scientifique et le Comité des enjeux d'aménagement, mis sur pied pour l'organisation du colloque. La déclaration a pour objectif d'établir, de façon consensuelle, des constats sur les caractéristiques physiques des Montérégiennes, leurs qualités écologiques, leur signification culturelle et les grandes lignes d'une vision commune pour leur développement à venir. Les Montérégiennes sont composées des monts suivants :

- Mont Brome
- Mont Mégantic
- Mont Rougemont
- Mont Royal
- Mont Saint-Bruno
- Mont Saint-Grégoire
- Mont Saint-Hilaire
- Mont Shefford
- Mont Yamaska

Cet événement s'est inscrit dans une approche qui se veut le point de départ pour l'établissement de bases communes et pour l'élaboration de stratégies concertées pour mieux suivre leur évolution. C'est ainsi que ladite déclaration a identifié les quatre CRÉ du territoire, ainsi que la Communauté métropolitaine de Montréal, pour mettre en place un comité directeur chargé de doter la région d'un plan d'action concerté et cohérent à même de favoriser l'harmonisation des enjeux sociaux, économiques et environnementaux. De plus, il a été convenu que le leadership du comité directeur serait assumé par la CRÉ Montérégie Est.





■ Ressources naturelles et faune

Consultations sur le Livre vert :

La Forêt, pour construire le Québec de demain

La Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire (CRRNT) Montérégie Est a déposé un document synthèse des consultations sur le Livre vert : *La Forêt, pour construire le Québec de demain*. Ce document vise à faire la synthèse des commentaires, des avis et des mémoires émis lors de la consultation menée auprès des principaux intervenants régionaux touchés par les orientations du Livre vert : La Forêt, pour construire le Québec de demain. Ce document propose une position régionale qui se résume en deux points principaux, soit : améliorer la gestion et le financement de la forêt privée et publique et régénérer l'image de la forêt afin de briser les perceptions actuelles face au secteur forestier. La CRRNT a reçu sept mémoires de divers organismes de la Montérégie Est.

Entente administrative avec l'Agence forestière de la Montérégie



La CRÉ a adopté une entente qui désigne l'Agence forestière de la Montérégie à titre de déléataire pour assurer la coordination de la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire

(CRRNT) pour la Montérégie Est, en plus de mettre en œuvre et d'assurer le suivi des projets financés en lien avec les activités de la CRRNT. Ladite entente a débuté le 1^{er} avril 2008 et prend fin le 31 mars 2010. Il a été décidé d'allouer à l'Agence, pour la période du 1^{er} avril 2008 au 31 mars 2009, un montant de 204 200 \$ pour la réalisation du mandat, et pour les années subséquentes, le montant alloué sera établi conjointement entre les parties en fonction du plan d'action déposé annuellement au ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF). La co-présidence de la CRRNT Montérégie Est est assurée par M. Paul Sarrazin, préfet de la MRC La Haute-Yamaska et M^{me} Huguette St-Pierre-Beaulac, préfète de la MRC Acton.

Plan régional de développement intégré des ressources naturelles et du territoire (PRDIRT) : intégrer la ressource « eau »

La CRRNT a, entre autres mandats, à rédiger le Plan régional de développement intégré des ressources naturelles et du territoire (PRDIRT). Elle souhaite y intégrer la ressource « eau ». Le PRDIRT est un outil de planification qui permet d'établir et de mettre en œuvre une vision régionale intégrée du développement et de la conservation des ressources naturelles et du territoire, définie à partir d'enjeux territoriaux et exprimée en termes d'orientations, d'objectifs, de priorités et d'actions. La CRRNT entend aborder la ressource « eau » dans le cadre de l'élaboration du PRDIRT, et ce, dans le respect de la mission et des mandats des trois organismes de bassin versant du territoire.

Reconduction de l'entente de délégation du programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier (PMVRMF – volet II)

Pour l'année 2009-2010, la CRÉ a mandaté, pour le territoire de la Montérégie Est, l'Agence forestière de la Montérégie (AFM) comme déléataire du Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier – volet II (PMVRMF). Celle-ci s'est vue confier l'appel de projets pour une enveloppe budgétaire montréalaise de 800 000 \$. Messieurs Patrick Bonvouloir, maire de Sainte-Brigide d'Iberville et Claude Fradet, maire de Verchère ont été mandatés pour siéger au comité de sélection des projets du PMVRMF-volet II.



CHARTRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LA MONTÉRÉGIE EST

■ Le projet

C'est en août 2008 que le conseil d'administration de la CRÉ Montérégie Est, composé de 36 maires, 12 députés et 17 représentants de la société civile, a adopté, de façon unanime, la Charte régionale de développement durable. Pour les élus de la Montérégie Est, ce document représente un engagement public important qui lie les instances municipales et régionales aux principes du développement durable. Chaque signataire s'engage volontairement à être partenaire d'un projet collectif et participe à son application afin de partager ensemble l'expertise développée et l'innovation inhérente à une démarche de développement durable concertée. À cet effet, les neuf MRC du territoire de la Montérégie Est ont voté des résolutions d'appui au projet.



■ La Charte

■ La déclaration

Les signataires de cette Charte reconnaissent qu'ils ont des responsabilités quant à minimiser leur impact sur le territoire et sur les populations locales; ils reconnaissent également qu'il y a urgence d'agir et que le temps, dans bien des cas, aggrave les problèmes liés à l'environnement, à la société, et à l'occupation du

territoire. Problèmes d'eau, détérioration de la qualité de l'air, disparition des boisés et de la biodiversité, contamination des sols et perte de sol arable, aggravation des problèmes de bruits, tout ceci a un impact sur la qualité de nos écosystèmes. Cette situation est également problématique pour notre santé et pour la diversité de nos loisirs locaux : elle accélère la détérioration de nos infrastructures municipales, ce qui entraîne des coûts croissants. Cette situation est due à une gestion réactive des problématiques, plutôt que proactives, le quotidien prenant le pas sur une planification à plus long terme. Ceci n'est pas optimal puisque les fonds disponibles doivent être investis pour résoudre ces problèmes,

que nous avons engendrés collectivement et individuellement, plutôt que de les employer pour améliorer notre qualité de vie et celles de nos communautés, et ce, pour les générations actuelles et futures.

Par ailleurs, il importe de reconnaître qu'aujourd'hui, les grands défis concernant l'innovation ne sont pas exclusivement technologiques, mais présupposent davantage d'inventer un mode de vie moins prédateur des ressources. Tout en reconnaissant l'importance de la technologie comme source de solutions aux problèmes actuels, l'innovation doit également se développer dans nos pratiques sociales, culturelles et structurelles; il importe également de revoir nos pratiques organisationnelles. En d'autres mots, de passer d'une culture de la compétition à une culture d'inclusion et de partenariat, ce qui s'avérera davantage rentable à plus ou moins court terme.

Pour nous permettre de trouver ensemble des solutions originales, les partenaires de la Charte du développement durable de la Montérégie Est expriment leur volonté de travailler dans une approche intersectorielle, afin d'assurer aux générations actuelles et futures le pouvoir de continuer à réaliser leurs aspirations, tout en réduisant les impacts négatifs sur l'environnement et la santé humaine.

■ Les principes

Afin de faciliter l'émergence d'une vision commune des divers partenaires de la Montérégie Est et en respect des éléments intégrateurs et de la vision de son plan quinquennal, sept principes sont énoncés pour les guider dans leurs actions :

1. Les femmes et les hommes sont au cœur de nos préoccupations et de nos actions;
2. L'environnement étant le milieu de vie dans lequel ils évoluent, celui-ci constitue une priorité incontournable et doit être considéré lors de la prise de décision;
3. Le développement économique est également un élément essentiel permettant de répondre aux besoins et aspirations de la population montréalaise; toutefois, celui-ci ne doit pas se faire aux dépens de l'environnement et de l'intérêt collectif;
4. Le développement durable est de responsabilité individuelle, professionnelle, corporative et institutionnelle; étant donné la complexité des défis à relever, seule la coopération intersectorielle (ex : municipalités, institutions, entreprises, groupes communautaires, individus, etc.) permettra de trouver des solutions globales, durables et équitables.
5. Le transfert et le développement de compétences, le partage de connaissances et l'acquisition de nouvelles attitudes s'avèrent essentielles pour que l'ensemble des partenaires, ainsi que la population de la Montérégie Est, soient capables de s'adapter et de saisir les opportunités dans un environnement en rapide mutation.



6. Trop souvent considérée comme une source de conflits, la protection de l'environnement peut, au contraire, être source d'opportunités. Cela nécessite toutefois une approche de concertation, où chaque partenaire accepte le compromis, dans une approche « gagnant-gagnant ».
7. Dans une perspective de responsabilité envers les générations actuelles et les nombreuses générations futures, la Montérégie Est et ses partenaires reconnaissent l'importance d'appliquer les notions de « prévention » et « précaution ».

■ Les engagements

Les engagements de la CRÉ Montérégie Est

Dans ce cadre, la CRÉ Montérégie Est s'engage à :

1. Promouvoir la Charte du développement durable de la Montérégie Est et sa mise en application, tant à l'interne que chez ses partenaires;
2. Devenir elle-même un modèle, en s'assurant que ses pratiques reflètent la vision du développement durable de la Charte;
3. Soutenir les initiatives permettant à la CRÉ Montérégie Est et à ses partenaires de mettre en place les conditions favorables à la mise en œuvre de la Charte;
4. Analyser le plan quinquennal de la CRÉ Montérégie Est afin de déterminer comment les principes de la Charte du développement durable de la Montérégie Est y sont intégrés et comment ceux-ci se traduisent dans les politiques, programmes, outils et plans d'action.

Les engagements des partenaires de la CRÉ Montérégie Est

Les partenaires de la CRÉ Montérégie Est s'engagent à :

1. Prendre connaissance des divers principes de la Charte et en faire la promotion auprès de leur secteur d'activité et autres partenaires;
2. Faire preuve d'ouverture pour mettre en commun l'expertise, les expériences et les diverses visions et mandats, et ce, afin d'initier et d'opérationnaliser des pratiques répondant aux principes du développement durable;

Les engagements de la Charte de développement durable sont prévus pour une période de trois ans. Par la suite, une évaluation permettra de déterminer s'ils ont été respectés et mis en pratique. Ainsi, des ajustements pourront donc être formulés de façon à répondre concrètement à la réalité de la région.



■ Lancement officiel

C'est en présence de la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, madame Line Beauchamp, que la Conférence régionale des élus de la Montérégie Est a officialisé, le 21 novembre 2008, sa Charte du développement durable, une première régionale au Québec. Cosignée par les préfètes et préfets des neuf MRC de la Montérégie Est, cette charte vise à renforcer le partenariat entre les divers groupes, entreprises et institutions montréalaises, afin de partager une vision et de bénéficier de formations qui permettent une meilleure intégration des diverses composantes du développement durable. L'objectif principal est d'augmenter la cohérence dans le cadre de décisions qui ont un impact sur le développement de la Montérégie Est, et ce, au profit de la population. Le lancement fut l'occasion d'expliquer le fondement du développement durable et de s'entendre sur une définition uniforme.

« Je salue avec fierté cette initiative montréalaise, une première au Québec, qui balise le terrain à une prise de responsabilité collective et individuelle. Les élus participent ainsi à un changement de culture important en entreprenant une démarche de développement durable. En scellant officiellement leur engagement aujourd'hui, les élus réaffirment l'importance de tenir compte des personnes et des collectivités locales dans la prise de décision, de faire de la protection de l'environnement une préoccupation constante et d'y associer intrinsèquement la prospérité économique sur tout le territoire de la Montérégie Est. Ils contribuent ainsi à forger, chaque jour, un Québec meilleur pour les générations qui suivront », a affirmé la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, M^{me} Line Beauchamp.

CONCERTATION ET ENTENTES DE PARTENARIAT INTERSECTORIEL PAR CATÉGORIE DE POPULATION



FEMMES ET DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

■ Comité consultatif

Les membres du comité consultatif *Femmes et développement régional* ont tenu quatre rencontres de travail au cours de l'année pour assurer le suivi des projets inscrits à son Plan d'action, en plus de se réserver une rencontre de travail pour mettre en place les grandes lignes d'un projet de Politique régionale de l'égalité. Le comité assure la transversalité de son expertise à l'égalité dans quelques lieux de concertation comme le comité Action jeunesse structurante et participation citoyenne du Forum jeunesse Montérégie Est, le Réseau des élues municipales de la Montérégie Est et le comité Femmes et ville de Sorel-Tracy. Voici les membres du comité consultatif permanent Femmes et développement régional 2008-2009 :

Co-présidence :

Susie Dubois, *CRÉ Montérégie Est*

Guylaine Maltais, *Cercles d'entraide de la Rive-Sud*

Administratrices :

Lise Gauthier, *SADC de Pierre-De Saurel*

Patricia Arnold, *Regroupement des collèges de la région de la Montérégie*

Sylvie Turbide, *Ministère de la Famille et des Aînés*

Marie-Chantal Chaurette, *Chambre de commerce et de l'industrie Les Maskoutains*

Jubilee Larraguibel, *Maison de la Famille des Maskoutains*

Carolle Carpentier, *Syndicat de la fonction publique du Québec (SFPQ)*

Kim Cornelissen, *Réseau québécois des femmes en environnement*

Caroline Dion, *Ministère de l'Éducation, des Loisirs et du Sport*

Louise Gagnon Lessard, *TROC-Montérégie*

Hélène Roberge, *Regroupement des Commissions scolaires de la Montérégie*

Élise Gosselin, *Bureau régional du Conseil du Statut de la femme de la Montérégie*

Marie-Roger Fils, *Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire*

Valérie Grégoire, *Maison Hina de Saint-Jean-sur-Richelieu*

Danielle Guimond, *Emploi-Québec*

Cathy Froment, *Forum Jeunesse Montérégie*

Diane Gosselin, *Loisir et Sport Montérégie*

Claire L'Heureux, *Coopérative de développement régional de la Montérégie*

Odette Ménard, *Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation*

Christine Latour, *CLD de Pierre-De Saurel*

Fernande Lévesque, *Conseil central de la CSN*

Marie-Christine Rouleau, *Conseil économique du Haut-Richelieu (CLD)*

Martha Ortiz, *Table de concertation des groupes de femmes de la Montérégie*

Raymonde Plamondon, *Syndicat des Agricultrices de Saint-Hyacinthe*

Martine Groulx, *Réseau des organismes non traditionnels (RMONT)*

Louise Nadeau, *Table régionale des Aînés de la Montérégie*

Brigitte Collin, *Réseau des élues municipales de la Montérégie Est*

Ginette Legault, *Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, direction régionale de la Montérégie*

■ Rencontre des responsables du dossier de l'égalité au sein des CRÉ du Québec

Les CRÉ du Québec, ainsi que le Secrétariat à la condition féminine, ont participé, en juillet dernier, à une rencontre de travail sur l'analyse différenciée selon les sexes (ADS) afin de mettre en commun des initiatives pouvant servir de modèles.

■ Entente administrative « Les femmes et le développement régional en Montérégie Est »



Le 12 juin 2008, la CRÉ procédait au lancement médiatique de l'entente administrative *Les femmes et le développement régional en Montérégie Est*. L'objectif de cette entente est de répondre aux stratégies identifiées dans le Plan d'action du comité consultatif *Femmes et développement régional* de la CRÉ Montérégie Est, en lien avec celles du Plan quinquennal de développement durable de la Montérégie Est. Cette entente est reconduite jusqu'au 31 mars 2010 et un montant de 80 000 \$ provenant de la CRÉ est réservé à cette fin.





■ Le colloque « J'entreprends, je dirige et je construis au féminin »

La CRÉ octroie 15 000 \$ pour l'organisation du colloque *J'entreprends, je dirige et je construis au féminin* qui s'est tenu en avril 2008 à St-Jean-sur-Richelieu. Cet événement a rassemblé plus d'une centaine de femmes autour des thèmes de l'entrepreneuriat au féminin et des métiers d'avenir. Cet événement aura aussi été l'occasion de mettre en évidence les parcours plus spécifiques de douze femmes exerçant un métier traditionnellement masculin.

■ Agir pour le plein épanouissement des femmes d'ici, venues d'ailleurs

La CRÉ octroi un soutien financier de 20 000 \$ pour la mise en place de l'initiative *Agir pour le plein épanouissement des femmes d'ici, venues d'ailleurs*, qui a débuté en septembre 2008.

■ Regard sur les femmes de la Montérégie Est, une question d'accès à l'égalité politique et économique.

La CRÉ rendait disponible, en janvier, le document *Regard sur les femmes de la Montérégie Est, une question d'accès à l'égalité politique et économique*. Ce document rassemble les données socioéconomiques sexuées des femmes et des hommes de la Montérégie Est et permet de porter un regard global sur la réalité des collectivités du territoire. La CRÉ a investi 5 000 \$ dans l'analyse de ces données.

■ Fonds IDÉE



Le 23 février 2009, le Fonds IDÉE a pris son envol à l'occasion de son inauguration officielle en compagnie des partenaires, des ministères et des organismes du milieu. Le Fonds IDÉE se démarque parce qu'il accepte, à prime abord, tous les secteurs d'activité économique, tels les commerces ou les services, secteurs où les femmes se retrouvent fréquemment et qui sont souvent plus difficiles à financer par les institutions conventionnelles.



■ Chapeau, les filles !

Le 9 avril 2008, la CRÉ remettait deux bourses de 500 \$ au concours *Chapeau, les filles!*, qui reconnaît le travail et la persévérance des femmes qui choisissent une formation professionnelle ou technique traditionnellement masculine, c'est-à-dire là où il y a moins de 33 % des élèves qui sont des femmes. Aussi cette



année, la CRÉ reconnaissait le travail d'une personne ayant servi de mentor à une lauréate en remettant un prix d'une valeur de 100 \$.

Les étudiantes

lauréates sont mesdames Roxanne Lessard et Marie-Ève Roy et la mentore lauréate est madame Gina Lamontagne.



■ Le 9^e colloque du Réseau des élues municipales de la Montérégie Est



Le 12 mai 2008, c'est sous le thème « Toutes ensemble partenaires! Vers des conseils paritaires en 2009 » que s'est déroulée la 9^e édition

du colloque annuel du Réseau des élues municipales de la Montérégie Est, à Saint-Jean-sur-Richelieu. Plus de 90 participantes ont pris part à cette journée bien remplie qui a débuté par un petit-déjeuner réseautage où les femmes d'affaires et du communautaire du Haut-Richelieu et des Maskoutains ont été invitées à discuter avec les élues municipales et des jeunes femmes intéressées à la politique. En effet, grâce à une initiative du Forum jeunesse Montérégie Est, plus d'une quinzaine de jeunes femmes, invitées par des élues, ont pu prendre part gratuitement à l'événement.



■ Comité consultatif

Dans le cadre de l'entente spécifique sur l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées, la CRÉ Montérégie Est a choisi de mettre sur pied un comité *Aînés et développement régional* pour se pencher sur les meilleures façons de répondre adéquatement aux besoins des personnes âgées de son territoire, en tenant compte, entre autres, du Plan quinquennal de développement durable de la CRÉ Montérégie Est, des problématiques soulevées lors des consultations ministérielles et des préoccupations de l'Organisation mondiale de la santé. Le comité *Aînés et développement régional* relève directement du conseil d'administration de la CRÉ. Il servira aussi de comité consultatif auprès des membres du comité de suivi de l'entente spécifique.

Dans sa première année, le comité a dressé un plan d'action 2009-2014 répondant aux besoins des personnes âgées. Les moyens d'action de ce plan sont également liés aux objectifs du Plan quinquennal de développement durable de la CRÉ et ils s'intègrent dans les priorités identifiées dans l'entente spécifique. Le comité a aussi le mandat de tisser des maillages entre les ressources pour mieux rendre compte de la réalité des personnes âgées sur le territoire et doit s'assurer de faire émerger des projets et des initiatives qui répondront à certains des besoins exprimés par la collectivité.



Les membres du comité consultatif *Aînés et développement régional* ont tenu quatre rencontres de travail au cours de l'année pour assurer la mise en place du comité et la priorisation des objectifs à retenir pour l'élaboration du plan d'action. La CRÉ a aussi développé une image de marque de son comité avec la création d'un logo et d'un parapost.



■ Entente spécifique sur les conditions de vie des personnes âgées

La réalisation de cette entente spécifique se déroule en trois temps distincts, soit la collecte d'information, la priorisation des actions à mener et la réalisation de ces dernières. En septembre 2008, la CRÉ annonçait, en conférence de presse, la tenue de consultations locales sur les besoins des personnes âgées de son territoire sous la présidence de la sénatrice Andrée Champagne.

En novembre, la CRÉ a tenue une série de neuf consultations locales dans les MRC du territoire, afin de rencontrer les personnes qui interviennent dans les milieux et qui travaillent directement avec ou pour les personnes âgées. Ces rencontres ont aussi permis de recenser quelques-unes des initiatives ayant un lien avec la préoccupation de la condition de vie des aînés. Au total, plus d'une centaine de personnes ont été rencontrées. Toutes ont témoigné ou ont exprimé leurs opinions par rapport à différents aspects de la vie des aînés. La CRÉ a aussi mandaté Loisir et Sport Montérégie pour effectuer la collecte des données sociodémographiques, ainsi que l'élaboration et la passation d'un sondage auprès des personnes de 50 ans et plus afin de bien arrimer les actions à développer aux besoins réels des gens.

■ Colloque aînés

En mars, la CRÉ prenait part au colloque de la Table régionale des aînés de la Montérégie (TRAM) avec une participation financière de 7 500 \$, tel qu'inscrit à l'entente. Cette rencontre, sous le thème « *Les aînés à l'œuvre pour un avenir collectif et inédit* », a réuni plus de 280 personnes autour de discussions centrées sur les valeurs des personnes âgées.





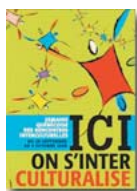
Troisième appel de projets en immigration

La CRÉ, en partenariat avec le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, a réalisé le 3^e et dernier appel de projets prévu à l'entente spécifique en immigration 2006-2009. L'enveloppe disponible était de 127 000 \$. Six projets ont été reçus et analysés par le comité de sélection. Ce dernier a recommandé l'acceptation de trois projets répondant aux objectifs et stratégies de l'entente. Ainsi, la CRÉ a accordé une aide financière aux projets suivants :



Organismes	Description des projets	Territoire de MRC
Aide et Intégration Jeunesse au Travail de la Vallée-du-Richelieu	Projet L'Envol pour l'intégration socioprofessionnelle des personnes immigrantes et la relève entrepreneuriale	Vallée-du-Richelieu
Corporation de développement communautaire du Bas-Richelieu (CDC)	Établissement d'un nouveau service d'accueil et d'accompagnement aux immigrants	Pierre-De Saurel
Forum-2020	Mise en œuvre de l'organisme	Maskoutains
Investissement total des projets financés		

Semaine québécoise des rencontres interculturelles 2008



Dans le cadre de la Semaine québécoise des rencontres interculturelles 2008, la CRÉ, en collaboration avec le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, a réalisé, du 28 septembre au 5 octobre 2008, une série de quatre conférences de presse tenues à Sorel-Tracy, Saint-Jean-sur-Richelieu, Saint-Hyacinthe et Granby. L'objectif était de promouvoir et de communiquer l'ensemble des actions et des projets qui se sont réalisés dans le cadre de l'entente spécifique en immigration. Les conférences de presse ont été suivies d'un colloque d'une demi-journée afin d'échanger sur les projets réalisés ou en cours, de cibler les enjeux actuels et futurs sur le territoire,

d'établir une communication et un réseau d'échange. Les promoteurs ayant reçu une aide financière par cette entente, ainsi que les acteurs qui composent les quatre Tables de partenaires, ont participé à cette rencontre.

Bilan de l'entente en immigration 2006-2009

La CRÉ a déposé à la direction régionale du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles et au comité de gestion le bilan de l'entente en immigration 2006-2009. Pour la suite, la CRÉ souhaite renouveler l'entente pour les trois prochaines années.



FORUM JEUNESSE MONTÉRÉGIE EST

Le Forum jeunesse contribue au développement durable de la Montérégie Est en favorisant l'intégration sociale, professionnelle et politique des jeunes de 35 ans et moins. Pour ce faire, le Forum jeunesse Montérégie Est, en concertation avec les intervenants jeunesse, les organismes de développement du territoire et les jeunes eux-mêmes :

- assure la gestion du Fonds régional d'investissement jeunesse (FRIJ);
- favorise la participation citoyenne des jeunes en région;
- exerce un rôle-conseil en matière jeunesse.

■ Composition du Forum jeunesse Montérégie Est

Au cours de l'année 2008-2009, le Forum jeunesse a tenu neuf rencontres régulières.

Représentants des MRC

Corina Bastiani, *représentante, MRC Pierre-De Saurel*

Alexandre Bélisle, *représentant, MRC Lajemmerais*

Angélique Bochatay, *représentante, MRC des Maskoutains*

Sylvie Desbois, *représentante, MRC Acton*

David Dubois, *représentant, MRC La Vallée-du-Richelieu*

Caroline Huard, *représentante MRC La Haute-Yamaska*

Martine Lorrain-Cayer, *représentante, MRC Le Haut-Richelieu*

Martin Tessier, *représentant, MRC Rouville*

Dina Vautour, *représentante, MRC Brome-Missisquoi*

Représentants socioéconomiques

Alexandre Brunelle, *représentant*

Maryline Charbonneau, *représentante*

Jean-François Daigle, *représentant*

Sandra Marisa Henao, *représentante*

Marie-Ève Houle, *représentante*

Catherine Plante, *représentante*

Observateurs

Luc Martinet, *coordonnateur du Forum jeunesse Montérégie Est*

Annie Morin, *conseillère à la CRÉ Montérégie Est*

Équipe du Forum jeunesse Montérégie Est



Josée Bélanger, *agente de liaison*

Cathy Froment, *agente de développement*

Luc Martinet, *coordonnateur*

David McDuff, *agent de participation citoyenne*



Forum Jeunesse Montérégie Est

Prends la parole, agis !

■ Bulletin de liaison

Au début de l'année 2009, un nouveau bulletin de liaison a été créé dans le but de rejoindre efficacement les partenaires, les intervenants jeunesse et les jeunes de la région. À raison d'une publication par mois, le bulletin « Loquacité » a été publié à trois reprises durant l'année 2008-2009. Son contenu fait mention des projets financés dans le cadre du FRIJ, des activités en participation citoyenne offertes aux jeunes et propose des portraits de jeunes qui se sont démarqués dans leur communauté.

■ Communiqués de presse

- Communiqué de presse dans le cadre du projet de soutien au travail de milieu dans la MRC La Vallée-du-Richelieu
- Communiqué de presse dans le cadre de la subvention accordée à « Espace vivant/Living Room » dans la MRC Brome-Missisquoi

■ Conférences de presse



- Conférence de presse dans le cadre de l'annualisation de la Coopérative Jeunesse de services dans la MRC Le Haut-Richelieu
- Conférence de presse pour le lancement du projet « JACK » dans la MRC La Haute-Yamaska
- Conférence de presse dans le cadre du lancement de la plate-forme médiatique « Ado Branché Maska » dans la MRC des Maskoutains
- Conférence de presse dans le cadre du soutien apporté au projet « Action/Réaction jeunesse » dans la MRC La Haute-Yamaska
- Conférence de presse dans le cadre du projet « Divers-Gens » dans la MRC La Haute-Yamaska
- Conférence de presse en vue de la mise sur pied de la coopérative « conciliation études-travail » dans la MRC des Maskoutains
- Lancement de presse pour le guide pédagogique en participation citoyenne « Entre en jeu ! »





Fonds régional d'investissement jeunesse (FRIJ)

Pour la période 2006-2009, le FJME disposait d'une enveloppe de 2 337 893 \$ pour subventionner des projets jeunesse dans la région. De cette enveloppe, 1 100 000 \$ furent consacrés à des projets locaux et répartis entre les neuf MRC du territoire. De plus, une somme de 1 237 893 \$ fut consacrée à la réalisation d'actions jeunesse structurantes. Au total, cela a permis au Forum jeunesse de conclure 14 ententes régionales et 22 projets locaux.

Comités locaux de concertation

Tel que prévu dans le cadre de gestion du Fonds régional d'investissement jeunesse (FRIJ), le FJME a soutenu la mise en place d'un comité local de concertation dans chacune des neuf MRC du territoire. Ces comités ont eu comme mandat de préciser les besoins des jeunes de leur collectivité et de susciter l'émergence de projets locaux. Tous les comités locaux ont effectué leur démarche de concertation au cours des derniers mois et au total 19 projets ont été financés durant l'année 2008-2009. En ce qui concerne la MRC des Maskoutains et la MRC de Pierre-De Saurel, les fonds qui étaient réservés dans le cadre du FRIJ 2006-2009 furent engagés dans des projets au cours de l'année financière 2007-2008.

MRC	Titre du projet	Montant alloués
MRC Acton	Jeunes sous les projecteurs	45 000 \$
	Travail de milieu	48 710 \$
MRC Rouville	Coordination des offres de stage	103 090 \$
MRC Le Haut-Richelieu	Annualisation de la coopérative jeunesse de services	20 030 \$
	Complexe jeunesse	127 615 \$
MRC Brome-Missisquoi	Espace vivant / Living Room	65 000 \$
	Terre d'apprentissage	24 365 \$
	Outils compétence	19 420 \$
MRC Lajemmerais	Fonds insertion sociale et participation citoyenne	127 880 \$
MRC La Vallée-du-Richelieu	Coordination du travail de milieu	82 000 \$
	Ma cour, mon école	7 487 \$
	S'unir pour la réussite	41 000 \$
	Formation à St-Jean-Baptiste	9 000 \$
MRC La Haute-Yamaska	Jack : une approche en zoothérapie éducative	22 900 \$
	Passerelle	3 750 \$
	Action réaction jeunesse	12 000 \$
	Itinéraire travail de milieu	82 000 \$
	Skateshow	6 000 \$
	Divers-Gens	6 255 \$



■ Actions jeunesse structurantes

Au cours de l'année 2008-2009, le FJME a conclu sept ententes régionales pour des investissements totalisant 614 500 \$.

Entrepreneuriat – Mentorat

Une somme de 27 000 \$ est accordée par le FJME pour soutenir le financement des neuf cellules de mentorat qui ont comme mandat de développer les services de mentorat d'affaires sur le territoire de la Montérégie Est.

Entrepreneuriat – LaCERE

Le Forum jeunesse Montérégie Est soutient ce projet à raison de 60 000 \$ pour trois ans.

Rendez-vous panquébécois de Secondaire en spectacle

Une subvention de 20 000 \$ est accordée pour soutenir la réalisation du Rendez-vous panquébécois de Secondaire en spectacle.

Pôle régional en économie sociale

La contribution du FJME au pôle régional en économie sociale est de 150 000 \$ pour 5 ans. Elle servira à soutenir la consolidation et le développement d'entreprises d'économie sociale qui favorisent l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 35 ans et moins, à offrir de la formation et à favoriser le développement des compétences des dirigeants et des employés d'entreprises d'économie sociale âgés de 35 ans et moins et à encourager et à développer une relève dans le secteur de l'économie sociale.

Fonds de soutien à la relève agricole

Cette entente consacre 15 000 \$ afin de soutenir le développement d'un Fonds de soutien à l'établissement agricole dans la MRC Acton et dans la MRC Les Maskoutains. Ultérieurement, ce fonds devrait être offert à l'ensemble des MRC de la Montérégie Est dans le cadre d'une deuxième entente à conclure.

Saines habitudes de vie

Le Forum jeunesse contribue à l'entente Saines habitudes de vie pour un montant de 225 000 \$ sur trois ans. Cette entente a pour objectif de susciter la concertation régionale afin d'harmoniser les pratiques d'interventions en vue de maximiser l'utilisation des ressources pour le développement et la réalisation de projets visant l'adoption de saines habitudes de vie.

Place aux jeunes 2009-2014

Cette action jeunesse structurante vient concrétiser un investissement de 117 500 \$ afin de supporter financièrement la réalisation des activités de « Place aux jeunes » dans les MRC de Pierre-De Saurel, Brome-Missisquoi, Acton et Le Haut-Richelieu pour les années financières 2009-2010 à 2013-2014.

■ Participation citoyenne

Concours Je prends ma place

Le FJME gère régionalement le concours *Je prends ma place*. Ce concours national de reconnaissance de l'implication citoyenne des jeunes est réalisé annuellement. Il a pour objectifs de reconnaître, valoriser, promouvoir et récompenser l'engagement bénévole de jeunes âgés de 18 à 35 ans et de souligner leurs contributions exceptionnelles au développement de la société québécoise.

Pour l'édition 2008 du concours, le FJME a reçu 20 dossiers de candidatures, soit une augmentation de 43 % par rapport à l'année précédente. La lauréate de l'édition 2008 est madame Annie Patenaude, résidente de Granby. Elle s'est distinguée par son implication auprès de la Fondation de l'Institut Nazareth-Louis-Braille.



Dans le cadre des activités entourant le concours *Je prends ma place*, le FJME a tenu son 2^e Gala régional de reconnaissance de l'implication citoyenne des jeunes, le 20 juin 2008, à Saint-Hyacinthe. Plus de 100 personnes étaient présentes à cet événement, dont 19 des 20 candidats finalistes qui ont été honorés lors de la soirée.

Électeurs en herbe

Électeurs en herbe est un programme d'éducation à la



citoyenneté qui vise à initier les jeunes au fonctionnement de la démocratie et à organiser une simulation d'élections lors d'une vraie campagne électorale. Le rôle du FJME est de faire connaître ce programme auprès des intervenants des écoles primaires, des écoles secondaires et des maisons de jeunes afin qu'ils réalisent le projet dès le déclenchement d'une élection. Lors des élections fédérales d'octobre 2008, 27 établissements de la Montérégie Est se sont inscrits à *Électeurs en herbe* et un peu plus de 1 300 jeunes ont exercé leur droit de vote lors d'une simulation du scrutin électoral. Quant aux élections provinciales de décembre 2008, ce sont plus de 1 700 jeunes, provenant d'une quinzaine d'organismes, qui ont eu la chance de suivre la campagne électorale et de participer à une simulation d'élections.



Guide pédagogique « Entre en jeu »

En collaboration avec les deux autres forums jeunesse de la Montérégie, le FJME a développé le guide « Entre en jeu ». Il s'agit d'un outil pédagogique permettant de soutenir des intervenants jeunesse dans la réalisation d'activités d'éducation à la citoyenneté. Une centaine de guides a été distribuée gratuitement au cours de l'année et une formation a également été offerte en collaboration avec le Centre de Développement d'exercice de la Citoyenneté.

Collaboration avec la troupe de théâtre Parminou

Afin de sensibiliser les jeunes aux impacts positifs que peut avoir l'implication citoyenne sur leur cheminement de vie, le FJME offre aux écoles secondaires de la région l'opportunité de recevoir la troupe de théâtre *Parminou* pour une représentation de la pièce « Double vie, ou la citoyenneté au cœur du cheminement de vie ». Une première représentation a eu lieu dans une école La Haute-Yamaska en février 2009 et 250 élèves y ont assisté. Plus d'une dizaine d'écoles secondaires ont fait part de leur intérêt à recevoir la troupe au cours de la prochaine année scolaire.

Média jeunesse

Mis sur pied au début de l'année 2009, le projet « Média jeunesse » permet à des jeunes d'exprimer leurs opinions sur des sujets d'intérêt public à travers des textes argumentatifs. Concrètement, ce projet consiste en la publication d'articles d'opinion rédigés par des jeunes à l'intérieur de publications hebdomadaires et régionales. Les articles sont regroupés à travers une rubrique nommée « Éditoriaux jeunesse » et sont publiés à quatre reprises au cours de l'année. Jusqu'à maintenant, deux rubriques ont été publiées dans le journal *L'Express de Granby* et deux autres dans le *Journal Le Guide de Cowansville*.

Colloque du Réseau des élèves municipales de la Montérégie Est

Le FJME a permis à 14 jeunes femmes ayant un intérêt pour la politique municipale de participer gratuitement au 9^e colloque Réseau des élèves municipales de la Montérégie Est qui a eu lieu au mois de mai 2008. Le FJME a également collaboré à l'organisation d'un atelier offert lors de cet événement. Cet atelier avait pour objectif de permettre à des jeunes citoyennes intéressées par la politique municipale de réseauter avec des élus. Il visait aussi à faire prendre conscience de la persistance de certains préjugés à l'égard des jeunes et des élus.

■ Projets en développement

Au cours de l'année 2008-2009, en collaboration avec divers partenaires régionaux, l'équipe du FJME a travaillé au développement de projets visant à favoriser la participation citoyenne des jeunes.

Génération éveillée

Ce projet, développé par le Regroupement des maisons de jeunes (MDJ) de la Montérégie, consiste à sensibiliser les jeunes à la nécessité de s'informer sur des enjeux sociaux afin qu'ils puissent prendre leur place dans la société et prendre position face aux sujets les préoccupant.

À la découverte de la démocratie municipale

« À la découverte de la démocratie municipale » est un programme qui vise à initier les élèves de 5^{ème} et 6^{ème} année du primaire à la politique municipale ainsi qu'aux concepts de démocratie et de citoyenneté.

Mission avec les Cégeps

En collaboration avec les quatre cégeps de la région, le FJME développe un parcours d'initiation et de formation à la participation citoyenne culminant sur la réalisation d'une mission exploratoire à l'international. Ce projet vise des jeunes impliqués dans leurs milieux ou des jeunes ayant un intérêt marqué pour l'engagement et qui sont susceptibles de développer des compétences de leader.

Adaptation du guide « Entre en jeu » pour le milieu scolaire

Le FJME collabore actuellement avec des représentants des différentes commissions scolaires du territoire afin d'adapter le contenu du guide pédagogique « Entre en jeu! » afin qu'il soit adapté aux besoins spécifiques du milieu scolaire.



■ Rôle-conseil en matière jeunesse

Étude sur la participation citoyenne

Au cours de l'année 2008-2009, le FJME a entrepris de réaliser une vaste étude visant à dresser un portrait de la participation citoyenne des jeunes de moins de 35 ans sur son territoire. Ainsi, un questionnaire a été envoyé à différents organismes de développement régional, à l'ensemble des partenaires régionaux, ainsi qu'aux municipalités de la Montérégie Est. Plus de 200 élèves de six écoles secondaires du territoire et près d'une centaine d'étudiants du niveau collégial ont également pris part à l'étude en complétant le questionnaire. L'étude a été réalisée entre novembre 2008 et mai 2009 et les résultats devraient être divulgués au cours de l'année 2009.

■ Représentations

- Comité Femmes et développement régional
- Comité d'évaluation du Fonds de développement régional (FDR) de la CRÉ
- Comité directeur d'Engagement jeunesse

DIMENSION INTERNATIONALE

■ Coopération



Troisièmes Ateliers franco-québécois de la coopération décentralisée

Les troisièmes Ateliers franco-québécois de la coopération décentralisée se sont déroulés à Québec, du 8 au 10 octobre 2008, dans le cadre du 400^e anniversaire de fondation de la ville de Québec. Ces ateliers avaient pour objectif de renforcer les liens de coopération décentralisée entre la France et le Québec en envisageant de nouvelles avenues et de nouveaux modes de coopération. Ces ateliers se sont articulés autour de trois thèmes, soit l'innovation sociale, le développement durable et la culture et l'identité. Le président de la CRÉ, M. Arthur Fauteux, co-présidait à cette occasion l'atelier sur la culture et l'identité. Au total, près de 200 élus, québécois et français, ont participé à cet événement qui a donné naissance au Plan d'action 2008-2010 sur la coopération décentralisée entre les villes et les régions françaises et québécoises.

Accueil d'une délégation de Maine-et-Loire

Les 5, 6 et 7 octobre 2008, la CRÉ a accueilli une délégation française de la région de Maine-et-Loire. Cette délégation était composée de sept personnes :

- Monsieur Jean-Paul Boineau, conseiller Général, membre de la Commission de l'Éducation, de la Culture, des Sports et des Relations Internationales, en charge des relations avec le Québec.
- Monsieur Christian Gillet, 1^{er} vice-président du Conseil général et président de la Commission du Développement social et des solidarités
- Monsieur Christian Rosello, vice-président et président de la Commission de l'Éducation, de la Culture, des Sports et des Relations Internationales
- Monsieur Gérard Delaunay, vice-président et président de la Commission des ressources et de l'évaluation des politiques publiques
- Monsieur Gilles Bourdouleix, maire de la Ville de Cholet
- Madame Ganaëlle Guiter, responsable des relations internationales
- Monsieur Jean-Marc Chaboud, directeur du SDIS 49
- Madame Sophie ADRIEN, directrice de l'action sociale territoriale

Lors de cette visite, les élus en ont profité pour échanger de l'information sur leur territoire respectif, notamment en environnement et en gestion municipale. De plus, une rencontre logistique a permis de planifier la venue au Québec de l'exposition itinérante : « Les Angevins et le Canada ».





Culture

Projet d'exposition : « Les Angevins et le Canada »

Dans le cadre de la mission en Anjou de janvier 2008, la CRÉ Montérégie Est a proposé d'accueillir une exposition itinérante produite par le Département des Archives angevines concernant l'histoire commune entre la Montérégie Est et la région d'Anjou. Les lieux d'accueil devaient répondre aux paramètres de

sécurité exigés par l'assureur et aux normes de conservation émises par le Département de Maine-et-Loire. Les coûts reliés à un tel événement sont d'environ 20 000 \$, incluant le transport et les assurances. Dans ce cadre, une demande de financement a été entérinée par la CRÉ, laquelle a par la suite été déposée au Fonds franco-québécois de la coopération décentralisée.

REPRÉSENTATIONS ET APPUIS

Appuis de la CRÉ et de ses différents comités



NIVEAU DE VIE

Dimension économique

Développement économique – Plan numérique pour le Québec / Mise en valeur

La CRÉ demande au gouvernement du Québec d'assurer le déploiement du Plan numérique pour le Québec comme contribution directe aux priorités énoncées dans le Discours d'ouverture du 10 mars 2009. À cet effet, on demande de créer un Secrétariat permanent outillé de ressources requises relevant des plus hautes autorités, de provisionner le budget 2009 des crédits nécessaires et pérennes garantissant le déploiement du Plan numérique pour le Québec et d'implanter une certification régionale modulée en fonction de la diversité propre à chaque région.

Bureau d'information touristique de Richelieu

La CRÉ a soutenu le CLD *Au cœur de la Montérégie*, la MRC de Rouville et la ville de Richelieu dans le projet de construction et d'aménagement d'un bureau d'information touristique et de mise en valeur de l'agroalimentaire.

Station nautique l'Île-aux-Noix

La CRÉ appui la municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix dans sa demande de financement auprès de l'Association Maritime du Québec dans le cadre du programme « Québec Stations Nautiques » pour le projet de création et le développement de la Station Nautique Île-aux-Noix – Lac Champlain. Ce projet vise l'ensemble du territoire le long du Richelieu entre Chambly et le lac Champlain, en incluant la baie Missisquoi. Il favorisera l'intégration des différents intervenants du milieu et valorisera la mise en place, l'offre de services et la durabilité de la station nautique.

Coopérative de développement régional (CDR) de la Montérégie

La CRÉ a offert son appui à la Coopérative de développement régional de la Montérégie afin que celle-ci puisse poursuivre ses démarches visant à augmenter le financement dédié aux trois volets de la Convention d'aide financière au développement coopératif 2007-2010 selon des règles équitables pour la Montérégie. L'objectif est d'offrir, aux coopératives sur les trois territoires de CRÉ, des services de qualité et à la hauteur de leurs besoins qui permettent d'assurer la pérennité des coopératives, de façon équitable et comparable aux autres régions du Québec.

Crise financière : dépôt de recommandations

La Banque du Canada a annoncé officiellement, le 9 décembre dernier, que l'économie canadienne entre en récession. En ce sens, la CRÉ a acheminé au premier ministre du Québec, M. Jean Charest, au ministre responsable de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions, M. Denis Lebel, au ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation du Québec, M. Raymond Bachand, à la ministre du Tourisme et ministre responsable de la région de la Montérégie, M^{me} Nicole Ménard, les recommandations suivantes :

- Reconnaître, réaffirmer et soutenir les CLD dans leur rôle d'intervenants de première ligne dans le développement local et économique, partout au Québec et qu'à ce titre, ils soient considérés comme partenaires prioritaires dans la mise en œuvre du plan d'intervention pour venir en aide aux entreprises;



- S'assurer de diffuser, de façon uniforme, cohérente et rapide, des mesures de soutien qui seront mises à la disponibilité des entreprises pour faire face à la crise;
- Mettre en place une équipe d'intervention avec suffisamment de ressources humaines et financières pour soutenir l'augmentation des demandes de soutien;
- Assouplir les programmes réguliers pour permettre une plus grande accessibilité aux PME;
- Demander à la SGF et Investissement Québec d'offrir des prêts sans intérêt ou des garanties de prêts pour contrer le resserrement du crédit;
- Demander à Emploi-Québec d'assouplir les critères d'admissibilité pour les usagers actuels et futurs de l'assurance-emploi;
- Demander à Emploi-Québec de subventionner des personnes formatrices et consultantes en augmentant le pourcentage de contribution et le montant maximum alloué par entreprise et y allouer un budget additionnel;
- Procéder à des allègements fiscaux temporaires pour les entreprises affectées par la crise et de mettre en place un moratoire sur les périodes de remboursement à l'égard des aides financières gouvernementales déjà octroyées;
- Investir dans des projets d'infrastructures et dans des projets de développement économique et d'économie sociale afin de relancer l'économie;
- Procéder à un moratoire sur les exigences relatives à la contribution de l'employeur pour renflouer les fonds de pension;
- Émettre une prolongation et un assouplissement de la mesure du *Fonds local d'investissement* (FLI), ainsi qu'un réinvestissement d'une centaine de millions de dollars;
- Offrir un soutien aux municipalités pour leur permettre d'octroyer une aide financière plus adaptée et plus élevée dans le cadre du *Programme de crédits de taxes*, volet redressement;
- Aider au reclassement des personnes employées tout en donnant la possibilité d'offrir une formation aux employés mis à pied temporairement de façon à ce qu'ils puissent obtenir un diplôme qualifiant;

- Ajuster le *Pacte pour l'emploi* (EQ) pour élargir son champ d'intervention afin d'aider les entreprises à faire face à la crise;
- Demander au MDEIE de supporter davantage les entreprises à diversifier leurs marchés d'exportation et à favoriser les projets innovateurs;
- Faire la promotion de l'achat local et prôner l'exemple en favorisant l'achat local au sein des différentes instances et paliers de son gouvernement;
- Mettre en place un comité aviseur composé de PME représentatives de l'industrie manufacturière québécoise et s'assurer du maintien de ce comité dédié à l'industrie manufacturière par le gouvernement fédéral, plus précisément par Développement économique Canada;
- Mettre en place un plan de relance concret, ainsi qu'une politique nationale de développement économique, et ce, afin de préserver le niveau de vie, le mode de vie et le milieu de vie des individus, des entreprises et de l'économie du Québec;
- Mettre en place un comité d'experts constitué des gens d'affaires, d'intervenants, tels que les CLD, et d'économistes afin de trouver des solutions rapides et viables;
- Demander au gouvernement du Canada de disposer d'un budget et d'un plan d'intervention pour l'économie du Québec afin de soutenir financièrement et rapidement les individus et les entreprises.

Le territoire de la Montérégie Est totalise 2 408 établissements manufacturiers générant plus de 65 000 emplois. Il compte un bassin de près de 40 000 entreprises, tous secteurs confondus, générant près de 250 000 emplois et dénombre plus de 600 entreprises exportatrices, lesquelles subissent une baisse de 20 à 30 % de leurs exportations; puisque 85 % des exportations sont aux États-Unis et que cette économie est au cœur du ralentissement économique et de la crise financière. Les organismes régionaux de développement économique de la Montérégie Est et les autres CRÉ du Québec ont été invités à appuyer cette démarche par l'envoi de résolutions similaires.





Union des municipalités du Québec (UMQ)

En février dernier, le ministre du Travail et de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec, M. Jean-Pierre Blackburn, annonçait sa ferme intention de redéfinir les priorités et les orientations des programmes d'aide de Développement économique Canada (DEC) en matière d'initiatives de développement économique dans les régions du Québec. C'est pourquoi la CRÉ a appuyé l'Union des municipalités du Québec dans sa demande auprès du Ministre pour revoir les critères d'attribution du soutien financier aux organismes de développement économique à but non lucratif. En vertu de ces nouvelles orientations, les organismes de développement économique à but non lucratif ne pourront plus compter sur une aide financière récurrente. Ce soutien financier de près de 200 millions de dollars permet à plusieurs organismes stratégiques, tels que les centres de recherche et de développement, de contribuer concrètement et de manière constante au dynamisme économique des régions en établissant, par exemple, des partenariats entre les institutions et le milieu des affaires. La décision du Ministre risque de mettre en péril l'existence d'organismes essentiels au développement économique de toutes les régions du Québec. Ces organismes doivent compter sur un soutien à long terme afin de remplir efficacement leur

mission de développement économique. Cette décision risque également de compromettre les programmes ACCORD (Action concertée de coopération régionale de développement) puisque les partenaires essentiels à la réussite de ces programmes ne pourront plus compter sur un financement stable de DEC.

MRC Lajemmerais - Problématiques de l'industrie métallurgique

La CRÉ a supporté la MRC Lajemmerais dans le dépôt de sa demande d'appui relative aux problématiques de l'industrie métallurgique. Elle demandait au premier ministre du Canada, M. Stephen Harper, et au ministre du Commerce international, M. Stockwell Day, d'intervenir auprès du gouvernement américain afin de le sensibiliser à la menace qui pèse sur les travailleurs canadiens et, en particulier, ceux du territoire de la MRC Lajemmerais où est située l'aciérie du Groupe Arcelor Mittal. Le territoire de la MRC Lajemmerais est durement touché par des pertes d'emplois par centaines, particulièrement dans le domaine de la pétrochimie. Avec la conjoncture économique actuelle, il est à craindre un effet domino auprès d'autres entreprises vivant indirectement de la présence de nombreuses entreprises en métallurgie sur le territoire de la MRC Lajemmerais.



MODE DE VIE Dimension sociale

Table régionale des organismes communautaires et bénévoles de la Montérégie (TROC-M)

Compte tenu que les organismes communautaires en santé et services sociaux de la Montérégie contribuent au bien-être individuel et collectif de milliers de personnes vivant sur nos territoires d'appartenance et qu'ils sont générateurs d'emplois, la CRÉ a appuyé leurs démarches visant à demander au gouvernement du Québec d'adopter un plan de rehaussement du financement de 180 millions de dollars pour la réalisation de leur mission sur une période de quatre ans (2009-2012), d'octroyer, dès le budget 2009-2010 du ministère de la Santé et des Services sociaux, une enveloppe de 45 millions de dollars permettant le rehaussement immédiat du financement à la mission des 3 000 organismes communautaires du Québec et de reconnaître, dans la répartition de ces montants, l'autonomie des organismes communautaires en soutenant leur mission.

Loisir et Sport Montérégie

La CRÉ a appuyé Loisir et Sport Montérégie dans sa démarche pour obtenir le financement nécessaire auprès du ministère. Une rencontre a eu lieu en juillet 2008 avec des officiers du ministère afin de les sensibiliser à l'iniquité qui prévaut dans le financement de la mission régionale en loisir et en sport en Montérégie.

Prix de la ruralité

La CRÉ a réservé un montant de 15 000 \$ afin d'appuyer les démarches de promotion d'une MRC ou d'un organisme qui se voit décerner un des « Grands Prix de la ruralité ». Cet événement annuel d'envergure nationale rend hommage aux leaders du développement rural et met en évidence des personnes ou des organismes, de même que des initiatives et des innovations liées à la mise en œuvre des pactes ruraux et des autres mesures de la Politique nationale de la ruralité. À ce titre, deux lauréats de la Montérégie Est ont été honorés pour le Prix Organisme rural de l'année, soit la Coalition du Pacte rural de Saint-Joachim-de-Shefford et le Théâtre de la Dame de Cœur.





Radon

La CRÉ a appuyé la ville de Mont-Saint-Hilaire dans ses démarches auprès des instances supérieures afin de les sensibiliser à la problématique du radon et pour déplorer l'absence d'information transmise aux municipalités. En effet, le radon est une préoccupation de santé publique depuis plusieurs années. Ce gaz rare, issu de la dégradation de l'uranium, est présent naturellement dans le sol et à l'état gazeux, il se propage librement à travers le sol, peut s'échapper dans l'atmosphère ou s'infiltrer dans les immeubles. La Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Montérégie note dans ses rapports d'investigation la présence notable de radon sur le territoire de diverses municipalités du Québec et que des niveaux plus élevés que la moyenne québécoise ont été observés à Mont-Saint-Hilaire, en raison de la nature géologique de la montagne. La ville de Mont-Saint-Hilaire compte étudier le périmètre de la zone potentiellement à risque qui sera établie en fonction de la nouvelle ligne directrice gouvernementale. Les différents paliers gouvernementaux ne disposent, à l'heure actuelle, d'aucun plan d'action ou de mesures tangibles pour subvenir aux besoins des municipalités locales en matière de protection contre le radon.

Ville de Mont-Saint-Hilaire / Carrière

La CRÉ Montérégie Est a appuyé la ville de Mont-Saint-Hilaire dans ses démarches entreprises auprès du gouvernement du Québec en vue de permettre l'acquisition, la fermeture et la valorisation de la carrière exploitée sur le flanc du mont Saint-Hilaire.

Groupe AMA-Terre de Saint-Amable

Dans le cadre de la découverte du parasite de la pomme de terre, le nématode doré, à Saint-Amable, la CRÉ a appuyé les démarches des représentants du Groupe Ama-Terre pour demander aux deux paliers de gouvernement de revoir l'offre déposée.

Corporation de développement de la rivière Noire (CDRN)

La CRÉ a appuyé la Corporation de développement de la rivière Noire (CDRN) dans le cadre du développement de son projet de mise en valeur des forêts, présenté dans le cadre de la Mesure des Laboratoires ruraux. La Politique nationale de la ruralité vise à soutenir les communautés rurales dans leurs efforts de renouvellement et de renforcement. L'initiative d'effectuer la caractérisation des espaces boisés de la MRC Acton est ressortie en vue de pouvoir développer un projet permettant leur valorisation.

À l'intérieur du bassin versant de la rivière Noire, se retrouve la MRC Acton, soit un territoire constitué de vastes espaces de forêts qui sont entièrement sur des terres privées et qui sont peu aménagées et fortement dégradées. La CDRN s'est vue confier le développement d'un projet de mise en valeur des forêts, lequel permet ainsi à la corporation d'influencer une activité ayant un avenir prometteur, touchant indirectement la qualité de l'eau et se situant sur son bassin versant. Le projet comporte deux volets majeurs, soit d'une part la sensibilisation et la mobilisation des gens de la région et d'autre part, la création d'une entreprise d'économie sociale. Il vise à améliorer la qualité de l'environnement et à augmenter la valeur du patrimoine collectif que sont les forêts.

COVABAR

La CRÉ a appuyé le Comité de concertation et de valorisation du Bassin de la rivière Richelieu (COVABAR) pour son projet de jumelage entre les organismes de bassin versant du territoire et celui de la Charente, dans le cadre du Fonds franco-québécois pour la coopération décentralisée (FFQCD).

Représentations

- Conseil d'administration de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie (ARSSS)
- Comité d'analyse des projets soumis à l'organisme Québec en forme
- Comité de pilotage des troisièmes Ateliers franco-québécois de la coopération décentralisée
- Comité de relance économique de Saint-Amable
- Comité sur le plan d'action gouvernemental portant sur les saines habitudes de vie (PAG)
- Créneaux ACCORD (4) :
 - Micro / nanotechnologie
 - Transformation des métaux ferreux et nouveaux matériaux associés
 - Technologie avancée de matériel de transformation logistique
 - Bioalimentaire
- Microtech – 10
- Réseau québécois de développement social
- Table d'éducation Interordres Montérégie
- Table Québec Région



COMMUNICATIONS



■ Communications internes

Agenda électronique partagé

La CRÉ a développé et mis à la disposition des employés un agenda électronique partagé, afin de bien assurer la circulation de l'information administrative au sein de l'équipe. Cet outil permet d'échanger de l'information relative à la vie interne de l'organisme, telles que les horaires, les déplacements et l'utilisation de matériel.

Intranet

Un nouvel outil a été mis à la disposition des membres, soit l'intranet. Cette plate-forme de gestion est simplement une page Internet sécurisée qui permet d'accéder en tout temps aux documents requis pour les rencontres du conseil d'administration de la CRÉ. Ainsi, l'ensemble de la documentation relative aux assemblées du conseil d'administration est archivée sur l'intranet pour une période de deux ans.

Politique de gestion documentaire

La CRÉ a adopté une politique de gestion documentaire. Cette politique constitue le cadre général de la Gestion intégrée des documents (GID) analogiques et numériques de la CRÉ Montérégie Est et regroupe l'ensemble des règles corporatives qui déterminent les outils de gestion documentaire, ainsi que les rôles et responsabilités des divers intervenants. Elle vise à favoriser l'intégration des solutions technologiques appropriées en vue de maximiser la gestion des documents disponibles sous forme analogique ou sous forme numérique.

Rencontres d'équipe

Afin d'assurer une bonne communication à l'interne, et surtout, pour appliquer la politique de globalité que la CRÉ souhaite refléter dans son approche de travail transversale, neuf réunions d'équipe ont été organisées. Ces rencontres de planification sont l'occasion d'échanger de l'information entre les membres du personnel.

■ Communications externes

Infolettre

La CRÉ a élaboré un nouvel outil afin de faire circuler de l'information sur ses actions auprès des membres du conseil d'administration, des municipalités et des organismes partenaires. Afin de s'inscrire dans une optique de développement durable, le bulletin électronique est disponible en format PDF. L'année 2008-2009 compte quatre publications.

Site Internet

L'équipe de la CRÉ a travaillé à l'élaboration de quatre sites Internet pour ses différents comités de concertation :

- Femmes et développement régional : www.egalitemonteregie-est.org
- Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire (CRRNT) : www.crrntmonteregie-est.org
- Immigration régionale : www.immigrationmonteregie-est.org
- Cadre de vie dans une perspective de développement durable : www.concertationmonteregie-est.org

Outils promotionnels

La CRÉ a également produit un nouvel outil promotionnel, soit un parapost, afin d'accompagner les actions de communication du comité *Aînés et développement régional*.

Publications

Au cours de l'année 2008-2009, la CRÉ Montérégie Est a fait paraître diverses publications :

- Brochure Femmes et développement régional
- Charte de développement durable
- Diagnostic de la Culture en Montérégie Est (réimpression)
- Plan quinquennal de développement durable 2006-2011 version abrégée
- Projets subventionnés dans le cadre du 1^{er} et du 2^{ème} appel de projets FDR
- Rapport annuel 2007-2008
- Rapport des consultations sur les besoins des familles



Événements médiatiques

Au cours de la dernière année, la CRÉ a participé à l'organisation de différentes activités médiatiques, soit 26 au total.

Événements	Dates	Lieux
Inauguration de l'Éco-Marché de solidarité régionale	9 avril 2008	Belœil
Signature ATI	21 avril 2008	Acton Vale
9 ^e colloque du Réseau des élu·es municipales de la Montérégie Est	12 mai 2008	Saint-Jean sur-Richelieu
Remise des bourses du CALQ	20 mai 2008	Belœil
Signature de l'entente réussite scolaire en Montérégie Est	22 mai 2008	Saint-Hyacinthe
Signature de l'entente en culture	30 mai 2008	Upton
Signature de l'entente Femmes et développement régional	12 juin 2008	Sainte-Anne-de-Sorel
Lancement des nouveaux outils à l'exportation	17 juin 2008	McMasterville
Lancement promenade Richelieu	12 août 2008	Richelieu
Remises des subventions FDR (5)	14 août 2008	Granby
	27 août 2008	Saint-Jean-sur-Richelieu et Sorel-Tracy
	28 août 2008	Saint-Hyacinthe et McMasterville
Signature de l'entente spécifique pour les personnes aînées	29 août 2008	McMasterville
Lancement 3 ^e appel de projet immigration (4)	30 septembre 2008	Saint-Hyacinthe
	1 ^{er} octobre 2008	Sorel-Tracy
	2 octobre 2008	Granby
	3 octobre 2008	Saint-Jean-sur-Richelieu
Lancement guide en participation citoyenne	22 octobre 2008	McMasterville
Lancement des consultations aînées	24 octobre 2008	Granby
Lancement Charte de développement durable	21 novembre 2008	Otterburn Park
Inauguration du projet Hameau	12 février 2009	Dunham
Lancement du Fonds IDÉE	23 février 2009	Brossard
Lancement du projet Transport-Famille Maskoutains	6 mars 2009	Saint-Hyacinthe
Lancement du guide ressource en éducation populaire pour une saine alimentation et des habiletés culinaires	31 mars 2009	McMasterville





■ Revue de presse 2008-2009

Les médias régionaux ont diffusé à 165 reprises des informations concernant la CRÉ. On dénombre :

- 123 articles de presse
- 30 radiodiffusions
- 12 télédiffusions

Collaboration à la revue Développement Social

La CRÉ, par l'intermédiaire de son comité ATI, a collaboré au numéro de mars 2009 de la revue Développement Social, qui présentait une édition spéciale consacrée à la Montérégie.

Communiqués de presse

Au cours de l'année 2008-2009, la CRÉ a fait paraître 24 communiqués de presse, traitant de 12 sujets différents, afin d'informer la population des actions qu'elle entreprend et de son engagement dans la communauté.

Sujets traités	Titres des communiqués
Ressources naturelles et faune	La CRÉ Montérégie Est reçoit 300 000\$ du ministère des Ressources naturelles et de la Faune
Protection de l'environnement	La ville de Saint-Jean-sur-Richelieu et le Réseau des élues municipales de la Montérégie Est : Un Partenariat vert! La Montérégie Est officialise la première Charte régionale de développement durable au Québec!
Femmes et développement	Ensemble partenaires « pour des conseils paritaires en 2009 » Réseau des élues municipales de la Montérégie Est : Un franc succès pour la 9 ^e édition du colloque annuel Une entente de 260 000 \$ pour améliorer les conditions de vie des femmes de la Montérégie Est
Fonds de développement régional (FDR)	La Montérégie Est bénéficiera de 500 000 \$ pour soutenir des projets régionaux (FDR) 492 200,00 \$ investis dans des projets régionaux
Culture	Un soutien de 90 000 \$ à trois organismes artistiques de la Montérégie Est Invitation aux organisations de la Montérégie Est à déposer leur projet dans le cadre du 1 ^{er} appel de projets en culture 310 000 \$ pour le développement de la culture en Montérégie Est
Exportation	De nouveaux outils disponibles afin de favoriser l'exportation Une entreprise de la région développe des liens commerciaux en Russie États-Unis : Nos exportateurs soumis à de nouvelles réglementations
Réussite scolaire	Entente de partenariat de 155 000 \$ pour la réussite scolaire en Montérégie Est
Tourisme	Le retour d'un outil financier original pour le milieu touristique
Immigration	1 151 717,10 \$ d'investissement en 3 ans pour soutenir l'immigration en Montérégie Est
Personnes âgées	Une tournée de consultations pour l'amélioration des conditions de vie des aînés de la Montérégie Est 705 000 \$ pour l'amélioration des conditions de vie des aînés de la Montérégie Est
Conditions de bien-être	Entente de partenariat sur l'Approche territoriale intégrée (ATI) en Montérégie Est Lutte à la pauvreté : La concertation pour orienter l'action Entente de partenariat sur l'Approche territoriale intégrée (ATI) en Montérégie Est Le projet Hameau l'Oasis de Dunham, un lieu à découvrir
Conciliation famille-travail-étude	Les besoins des familles au cœur d'un projet de transport collectif régional



EXTRAIT DE LA COUVERTURE MÉDIATIQUE RÉGIONALE

Les besoins des familles au cœur d'un projet de transport collectif régional

MONTÉRÉGIE EST, LE VENDREDI 6 MARS 2009 – C'est en présence du ministre responsable de la Famille, monsieur Tony Tomassi, que la Conférence régionale des élus de la Montérégie Est, le ministère de la Famille et des Aînés, la MRC des Maskoutains, ainsi que sa commission permanente de la famille, et le Forum 2020 lancent aujourd'hui un projet-pilote dans la MRC des Maskoutains visant à recentrer les besoins et les intérêts des familles au cœur du transport collectif régional. « Les familles sont au cœur des préoccupations de notre gouvernement. Le véritable défi des familles est le temps : celui pour concilier les activités professionnelles et familiales. Avec cette initiative, nous entendons favoriser un meilleur équilibre entre la vie professionnelle et familiale et permettre la mise en place de solutions concrètes et durables qui feront une différence dans le quotidien des familles de la MRC des Maskoutains », a déclaré le ministre. L'objectif général de ce projet-pilote consiste à développer un modèle d'identification des besoins des familles et des stratégies d'intervention, par le biais d'une approche fondée sur les rôles, les responsabilités, les obligations et les contraintes des clientèles cibles utilisatrices des services offerts.

705 000 \$ pour l'amélioration des conditions de vie des aînés de la Montérégie Est

La Conférence régionale des élus de la Montérégie Est et ses partenaires : le ministère de la Famille et des Aînés (MFA) et le ministère des Affaires municipales et des Régions (MAMR) sont fiers de lancer l'entente spécifique visant l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées de la Montérégie Est. Par le biais de cette entente, la CRÉ Montérégie Est s'est engagée à réserver 110 000 \$, à même son Fonds de développement régional. Par ailleurs, le ministère de la Famille et des Aînés s'engage à investir 119 000 \$ annuellement, et ce, pour toute la durée de l'entente, soit 5 ans. Cela est donc à dire que 705 000 \$ seront investis pour les aînés du territoire de la Montérégie Est sur une période de 5 ans.

1 151 717,10 \$ D'INVESTISSEMENT EN 3 ANS POUR SOUTENIR L'IMMIGRATION EN MONTEREGIE EST

SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU, 3 OCTOBRE 2008 - La Conférence régionale des élus Montérégie Est (CRÉ), en partenariat avec les ministères de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC), des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT), du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE), de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS) – Emploi-Québec, ainsi que le Conseil régional des partenaires du marché du travail de la Montérégie (CRPMT) et les Municipalités régionales de comté du Haut Richelieu, de la Haute Yamaska et des Maskoutains, sont heureux de présenter les projets financés dans le cadre de l'entente spécifique en immigration. Cette initiative découle du Plan d'action du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, intitulé « Des valeurs partagées, des intérêts communs », visant à assurer la pleine participation des Québécois issus des communautés culturelles au développement de la Montérégie Est et qui s'est, par la suite, conclue par la signature d'une entente spécifique se terminant le 31 mars 2009.



310 000 \$ pour le développement de la culture en Montérégie Est

MONTÉRÉGIE EST, LE 30 MAI 2008 – La Conférence régionale des élus de la Montérégie Est et ses partenaires : le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF), le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT), le Conseil montréalais de la Culture et des Communications (CMCC), et le Forum jeunesse Montérégie Est lancent aujourd'hui l'entente de partenariat sur le développement de la culture en Montérégie Est. Les objectifs poursuivis par cette entente sont de favoriser le rapprochement des milieux éducatifs, culturels et municipaux, de favoriser le développement du tourisme culturel et de favoriser l'amélioration des conditions de pratique culturelle, que ce soit par l'intégration et la professionnalisation de la relève, par la connaissance des infrastructures culturelles du territoire ou par l'aide à des projets visant à soutenir les organismes dans la réalisation de leur mission.

Rayonnement régional de l'égalité entre les femmes et les hommes :

UNE ENTENTE DE 260 000 \$ POUR AMÉLIORER LES CONDITIONS DE VIE DES FEMMES DE LA RÉGION DE LA MONTÉRÉGIE EST

MONTÉRÉGIE EST, LE 12 JUIN 2008 – La ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, madame Christine St-Pierre et la vice-présidente de la Conférence régionale des élus (CRÉ) de la Montérégie Est, madame Susie Dubois, la direction régionale du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine ainsi que leurs partenaires du milieu ont procédé aujourd'hui au dévoilement de l'entente administrative sur le développement régional et les femmes de la Montérégie Est. Cette entente représente un investissement global de 260 000 \$. Ainsi, la CRÉ injectera 154 000 \$ et le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, 106 000 \$. D'une durée de deux ans, l'entente devrait permettre, outre le soutien à l'entrepreneuriat féminin et l'augmentation du nombre de femmes dans le milieu municipal, la mise en place de mesures d'intégration sociale pour les femmes immigrantes, la diversification des choix professionnels des femmes et le soutien de celles-ci à l'accès à la propriété agricole.

Entente de partenariat de 155 000 \$ pour la réussite scolaire en Montérégie Est!

MONTÉRÉGIE EST, LE JEUDI 22 MAI 2008 – Dans le cadre de la Soirée Reconnaissance du Regroupement des commissions scolaires de la Montérégie, la Conférence régionale des élus de la Montérégie Est, la Table d'éducation interordres de la Montérégie et Réussite Montérégie, le Forum jeunesse Montérégie Est lancent aujourd'hui l'entente de partenariat pour la réussite scolaire en Montérégie Est. Le montant total de l'entente est de 155 000 \$, dont 92 500 \$ sera alloué à l'organisme Réussite Montérégie. D'une durée d'une année, l'entente signée aujourd'hui a pour objet de soutenir l'élaboration d'un plan d'action et la réalisation de différents projets et initiatives régionales visant à prévenir le décrochage scolaire et à favoriser la réussite scolaire sur le territoire de la Montérégie Est. La CRÉ souhaite que cette entente se poursuive dans le cadre d'une entente spécifique intégrée dès le 1^{er} avril 2009.



PROTRAIT DE LA MONTERÉGIE EST

MRC d'Acton

www.mrcacton.qc.ca

Acton Vale, Béthanie, Roxton, Roxton Falls, Saint-Nazaire-d'Acton, Saint-Théodore-d'Acton, Sainte-Christine, Upton

MRC de Pierre-De Saurel

www.mrc-bas-richelieu.qc.ca

Massueville, Saint-Aimé, Saint-David, Saint-Gérard-Majella, Saint-Joseph-de-Sorel, Saint-Ours, Saint-Robert, Saint-Roch-de-Richelieu, Sainte-Anne-de-Sorel, Sainte-Victoire-de-Sorel, Sorel-Tracy, Yamaska

MRC de Brome-Missisquoi

www.brome-missisquoi.ca/fr/mrc

Abercorn, Bedford, Bolton-Ouest, Brigham, Brome, Cowansville, Canton de Bedford, Dunham, East Farnham, Farnham, Frelighsburg, Lac-Brome, Notre-Dame-de-Stanbridge, Saint-Armand, Saint-Ignace-de-Stanbridge, Saint-Pierre-de-Véronne-à-Pike-River, Sainte-Sabine, Stanbridge East, Stanbridge Station, Sutton

MRC du Haut-Richelieu

www.mrchr.qc.ca

Henryville, Lacolle, Mont-Saint-Grégoire, Noyan, Saint-Alexandre, Saint-Blaise-sur-Richelieu, Saint-Georges-de-Clarenceville, Saint-Jean-sur-Richelieu, Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, Saint-Sébastien, Saint-Valentin, Sainte-Anne-de-Sabrevois, Sainte-Brigide-d'Iberville, Venise-en-Québec

MRC de la Haute-Yamaska

www.haute-yamaska.ca

Bromont, Granby, Roxton Pond, Saint-Alphonse, Saint-Joachim-de-Shefford, Sainte-Cécile-de-Milton, Shefford, Warden, Waterloo

MRC de Lajemmerais

www.lajemmerais.ca

Calixa-Lavallée, Contrecoeur, Saint-Amable, Sainte-Julie, Varennes, Verchères

MRC Les Maskoutains

www.mrcmaskoutains.qc.ca

La Présentation, Saint-Barnabé-Sud, Saint-Bernard-de-Michaudville, Saint-Damase, Saint-Dominique, Saint-Hugues, Saint-Jude, Saint-Louis, Saint-Hyacinthe, Saint-Liboire, Saint-Marcel-de-Richelieu, Saint-Pie, Saint-Simon, Saint-Valérien-de-Milton, Sainte-Hélène-de-Bagot, Sainte-Madeleine, Sainte-Marie-Madeleine

MRC de Rouville

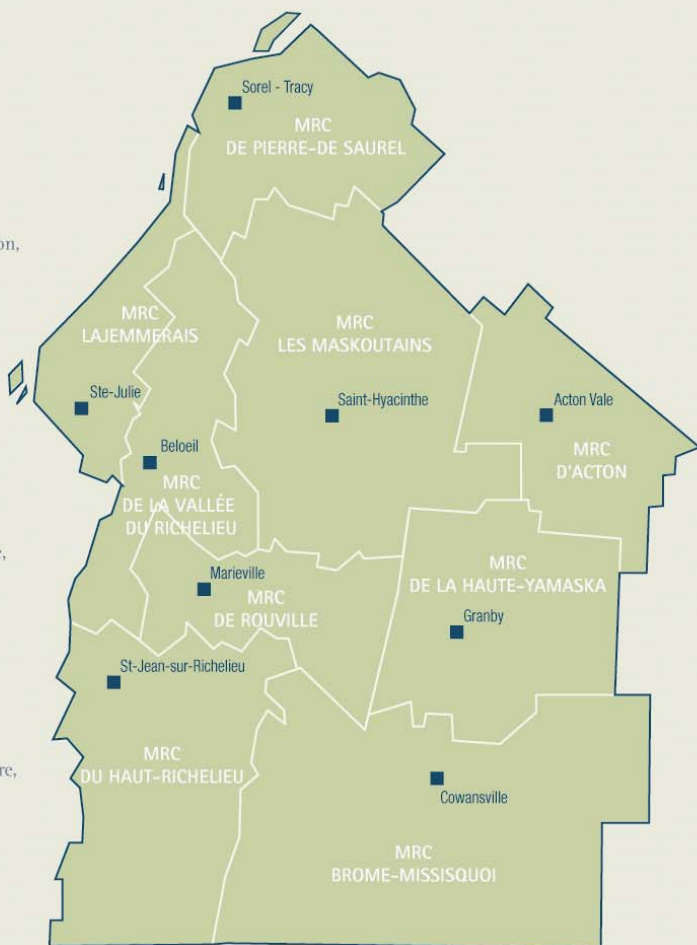
www.mrcrouville.qc.ca

Ange-Gardien, Marieville, Richelieu, Rougemont, Saint-Césaire, Saint-Mathias-sur-Richelieu, Saint-Paul-d'Abbotsford, Sainte-Angèle-de-Monnoir

MRC de la Vallée-du-Richelieu

www.vallee-du-richelieu.ca

Beloeil, Carignan, Chambly, McMasterville, Mont-Saint-Hilaire, Otterburn Park, Saint-Antoine-sur-Richelieu, Saint-Basile-le-Grand, Saint-Charles-sur-Richelieu, Saint-Denis-sur-Richelieu, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Mathieu-de-Beloeil, Saint-Marc-sur-Richelieu



■ Pôle populationnel par MRC



255, boul. Laurier, bureau 200
McMasterville (Québec) J3G 0B7

Téléphone : 450 446-6491

Télécopieur : 450 446-1942

Courriel : info@monteregie-est.org

Site web : www.monteregie-est.org



Imprimé sur du Rolland Enviro 100 Print, contenant 100 % de fibres postconsommation, certifié Choix environnemental. Procédé sans chlore, ainsi que FSC Recyclé et fabriqué au Québec par Cascades à partir d'énergie biogaz.





Conférence régionale des élus (CRÉ) de la Montérégie Est

255, boul. Laurier, bureau 200
McMaterville (Québec) J3G 0B7

Téléphone : 450 446.6491

Télécopieur : 450 446.1942

Courriel : info@monteregie-est.org

Site Internet : www.monteregie-est.org



100 %



L'utilisation de chaque tonne de Rolland Enviro100 substituée
au papier vierge réduit votre empreinte écologique de :

- 17 arbres matures
- 490 kg de déchets solides
- 46 352 litres d'eau
- 3,1 kg de matières en suspension dans l'eau
- 1 076 kg d'émissions atmosphériques
- 70 m³ gaz naturel

Rapport annuel 2008-2009 de la CRÉ Montérégie Est

Publication : Juin 2009

Graphisme et impression : www.artimagedesign.com